Nations Unies A/66/616

Assemblée générale

Distr. générale
16 décembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session
Point 149 de l'ordre du jour
Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

Exécution du budget de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

Page

I. Introduction 5
II. Exécution du mandat 5
A. Considérations générales 5
B. Utilisation des crédits 6
C. Activités d'appui de la Mission 7
D. Coopération entre les entités des Nations Unies dans la région 8
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées 9
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats 9
III. Exécution du budget 54
A. Ressources financières 54
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources 55
C. Évolution des dépenses mensuelles 56
D. Autres recettes et ajustements 56
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome 57
F. Contributions non budgétisées 57

11-64230 (F) 270112 300112

Merci de recycler

IV. Analyse des écarts 58
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre 64

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011 et l'objectif de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (conditions de sûreté et de sécurité; action humanitaire et droits de l'homme; processus de paix; maintien de l'ordre; et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire allant du 1er juillet au 30 juin)

Catégorie	*Montant alloué*[a]	*Dépenses*	*Variation*	
			Montant	*Pourcentage*
Militaires et personnel de police	263 313,8	244 436,8	18 877,0	7,2
Personnel civil	110 281,1	109 711,3	569,8	0,5
Dépenses opérationnelles	196 740,6	197 334,8	(594,2)	(0,3)
Montant brut	**570 335,5**	**551 482,9**	**18 852,6**	**3,3**
Recettes provenant des contributions du personnel	10 822,9	11 243,8	(420,9)	(3,9)
Montant net	**559 512,6**	**540 239,1**	**19 273,5**	**3,4**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**570 335,5**	**551 482,9**	**18 852,6**	**3,3**

[a] Y compris une autorisation d'engagement de dépenses d'un montant de 85 257 300 dollars approuvé avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	*Postes approuvés*[a]	*Postes prévus*	*Postes effectivement pourvus (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[b]
Observateurs militaires	192	192	187	2,6
Contingents	9 600	8 333	7 539	9,5
Police des Nations Unies	450	425	390	8,2
Unités de police constituées	960	900	884	1,8
Personnel recruté sur le plan international	437	437	370	15,3
Personnel recruté sur le plan national	783	783	731	6,6
Volontaires des Nations Unies[c]	327	327	245	25,1

Postes de temporaire[d]				
Personnel recruté sur le plan international[e]	35	27	21	22,2
Personnel recruté sur le plan national	10	10	7	30,0
Personnel fourni par des gouvernements	16	16	8	50,0

[a] Effectif autorisé le plus élevé.
[b] Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.
[c] Dont 151 postes de temporaire pour les élections, approuvés avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.
[d] Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).
[e] Dont 12 postes au titre de l'appui logistique pour une durée de 4 mois et 9 postes de temporaire pour les élections, approuvés avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

Introduction

1. Le budget de fonctionnement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour l'exercice 2010/11 a été présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 22 février 2010 (A/64/673 et Corr.1) et s'établissait à un montant brut de 492 535 700 dollars (montant net : 481 621 200 dollars). Il correspondait aux effectifs suivants : 200 observateurs militaires, 7 250 membres des contingents, 1 200 membres de la police civile, dont 750 membres d'unités de police constituées, 451 membres du personnel recruté sur le plan international, 829 membres du personnel recruté sur le plan national, dont 95 administrateurs, et 176 Volontaires des Nations Unies.

2. Dans son rapport daté du 22 avril 2010, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 491 578 200 dollars pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/660/Add.7, par. 38).

3. Par sa résolution 64/273, l'Assemblée générale a ouvert, aux fins du fonctionnement de l'Opération, un crédit d'un montant brut de 485 078 200 dollars (montant net : 474 278 000 dollars) pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

4. En réponse à la demande du Contrôleur, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a autorisé le Secrétaire général, le 28 avril 2011, à engager des dépenses d'un montant de 85 257 300 dollars pour permettre à l'Opération de mener à bien les tâches cruciales qu'ont ajoutées à son mandat les résolutions 1933 (2010), 1942 (2010), 1951 (2010), 1967 (2011) et 1968 (2011) du Conseil de sécurité, notamment la réorganisation des forces, l'appui aux élections et la certification du processus électoral, le déploiement à titre temporaire de 2 500 agents en tenue, le transfert à titre temporaire de militaires et de ressources provenant de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), la reconfiguration des filières logistiques et de transit, et les mesures visant à garantir la sûreté et la sécurité du personnel et des biens des Nations Unies. En conséquence, le total des ressources approuvées pour l'Opération au titre de l'exercice 2010/11 s'élevait à un montant brut de 570 335 500 dollars (montant net : 559 512 600 dollars).

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

5. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de l'Opération dans sa résolution 1528 (2004) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Le mandat correspondant à l'exercice sur lequel porte le présent rapport a été énoncé dans ses résolutions 1893 (2009), 1933 (2010), 1942 (2010), 1946 (2010), 1951 (2010), 1962 (2010), 1967 (2011), 1968 (2011), 1975 (2011), 1980 (2011) et 1981 (2011).

6. Dans sa résolution 1942 (2010), le Conseil de sécurité a décidé d'accroître de 500 hommes, pour une période de six mois, les effectifs militaires et de police de l'Opération, les portant de 8 650 à 9 150. Dans sa résolution 1967 (2011), il a prorogé jusqu'au 30 juin 2011 les capacités militaires et policières supplémentaires

temporaires autorisées par la résolution 1942 (2010) et autorisé jusqu'à la même date le déploiement de 2 000 militaires supplémentaires, amenant à 11 150 le nombre total de militaires et de policiers.

7. L'Opération a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, à savoir restaurer la paix, la sécurité et la stabilité à long terme en Côte d'Ivoire.

8. Dans le cadre de cet objectif général, l'Opération a contribué, au cours de l'exercice, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci montrent les réalisations et les produits pour chacune des composantes suivantes : conditions de sûreté et de sécurité; action humanitaire et droits de l'homme; processus de paix; maintien de l'ordre; et appui.

9. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2010/11, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs, qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées, et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

10. L'exercice 2010/11 a connu quatre grandes phases : les préparatifs des élections présidentielles, de juillet à septembre 2010; les deux tours de ces élections, en octobre et novembre 2010; la crise survenue ensuite, qui a duré de décembre 2010 à avril 2011; ainsi que l'investiture du nouveau Président et la formation du nouveau Gouvernement en mai et juin 2011.

11. L'Opération a beaucoup contribué à la création d'un climat propice à la tenue d'élections présidentielles, sans cesse reportées depuis cinq ans. En collaboration avec toutes les parties, elle a pris des dispositions cruciales pour le bon déroulement des scrutins, notamment la certifications des listes électorales définitives par le Représentant spécial du Secrétaire général. Elle a aussi contribué de manière significative à l'appui logistique, à l'assistance technique et aux services de sécurité avant, pendant et après les deux tours des élections.

12. Au premier tour, qui a eu lieu le 31 octobre 2010, aucun des candidats n'a obtenu de majorité absolue (plus de 50 % des voix), d'où l'organisation d'un second tour le 28 novembre 2010. Une crise est née quand, à l'annonce des résultats, le Président sortant a refusé de passer la main au Président élu.

13. Cela s'est soldé, entre décembre 2010 et avril 2011, par une impasse politique, une hausse des tensions et une escalade de la violence qui ont sensiblement modifié le climat, dès lors marqué par l'incertitude, dans lequel évoluait l'Opération. Celle-ci a vu son organisation logistique minée par des intimidations et des actes d'hostilité orchestrés contre son personnel et par la destruction de certains de ses équipements par des groupes fidèles à l'ancien Président. L'accès au ravitaillement et l'importation de marchandises lui ont été refusés, le régime de l'ancien Président et les groupes à sa solde empêchant la livraison de produits de première nécessité – carburant et rations alimentaires, notamment – dans les zones demeurées sous leur contrôle. Par ailleurs, la relève des contingents de l'Opération a été entravée à l'aéroport d'Abidjan et le déploiement de militaires supplémentaires autorisé par le

Conseil de sécurité, retardé. Au vu de la situation, difficile et toujours plus hostile, l'Opération a évacué la majeure partie de son personnel civil non essentiel vers Banjul entre janvier et avril 2011.

14. La situation en Côte d'Ivoire a continué de se dégrader, malgré les efforts déployés pour trouver une solution pacifique à la crise. Les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), créées le 17 mars 2011 à partir des Forces de défense et de sécurité et des Forces nouvelles, ont pris le contrôle de nombreuses villes dans tout le pays. Parmi les forces restées loyales à l'ancien Président, certaines ont commencé à se désagréger tandis que d'autres se sont concentrées en des points stratégiques d'Abidjan, où se sont alors multipliées les attaques contre la population civile. En réaction, l'ONUCI et les forces de l'Opération française Licorne ont effectué des interventions militaires dans la ville afin de prévenir l'emploi d'armes lourdes contre les civils. Le 11 avril 2011, l'ancien Président a été appréhendé par les FRCI, en conséquence de quoi les combats ont diminué d'intensité et la situation est lentement entrée dans une phase de stabilisation. Le Président élu a été investi de ses pouvoirs par le Conseil constitutionnel le 6 mai 2011. En mai et juin 2011, le Président a constitué son gouvernement et nommé plusieurs hauts fonctionnaires; l'activité commerciale a progressivement repris.

15. Les décisions du Conseil de sécurité et l'évolution sur le terrain durant la période à l'examen ont eu des effets marqués sur l'exécution du budget de l'Opération. Bien que cette dernière ait activement géré les ressources approuvées afin de prendre en considération les changements intervenus au niveau des exigences opérationnelles et les circonstances exceptionnelles échappant à son contrôle, en particulier pendant la crise ayant fait suite aux élections, le solde inutilisé de 18,9 millions de dollars est principalement imputable au retard accusé dans le déploiement des contingents et personnel de police supplémentaires autorisé par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 1942 (2010) et 1967 (2011). En même temps, l'Opération a dû engager des dépenses opérationnelles en sus pour la mise en place de la plate-forme logistique de Bouaké et la création de nouveaux camps dans sa zone de couverture, l'acquisition de matériel visant à améliorer les conditions de vie des contingents transférés dans les nouveaux camps, ainsi que l'acheminement de bâtiments préfabriqués, en provenance de deux autres missions de maintien de la paix, et de fournitures pour la défense des périmètres en vue d'améliorer la sécurité de son quartier général et de ses antennes.

C. Activités d'appui de la mission

16. En raison de l'intensification des activités durant la période électorale et au cours de la crise qui a suivi, la mise en œuvre des initiatives d'appui devant être menées par l'Opération a été différée du fait que celle-ci a revu l'ordre de priorité de ses interventions pour faciliter la tenue des élections et surmonter les difficultés logistiques dues au sabotage par les forces loyales à l'ancien Président de son action visant à régler la crise en question, notamment le déploiement de contingents et de personnel de police supplémentaires.

17. L'Opération a fourni un appui logistique pour la tenue des élections présidentielles, en adressant la liste électorale provisoire à 338 commissions électorales locales; en aidant la Commission électorale indépendante à gérer les deux principaux entrepôts de distribution de matériel électoral, situés à Abidjan et

Yamoussoukro; en distribuant plus de 11 millions de cartes d'électeur et de cartes nationales d'identité; en acheminant du matériel électoral sensible et non sensible vers les 68 départements du pays; en formant environ 60 000 préposés aux bureaux de vote et 12 865 membres de la Commission électorale indépendante; et en fournissant aux groupes internationaux d'observateurs des renseignements, des orientations ainsi que des services de transport aérien et de sécurité.

18. Compte tenu de la crise survenue au lendemain des élections, l'Opération a dû prendre de nouvelles dispositions pour assurer l'intégrité de la chaîne logistique, notamment établir une plate-forme de substitution à Bouaké, adopter une nouvelle stratégie d'appui logistique, mettre en place une filière d'acheminement parallèle à partir du Ghana et du Burkina Faso, recruter de nouveaux fournisseurs et effectuer des livraisons en combinant des moyens aériens et terrestres, y compris en mettant à contribution d'autres missions de maintien de la paix. Suite au transfert à Bouaké des avions et hélicoptères de l'ONUCI, la plate-forme logistique de la ville a été désignée comme le principal aéroport d'arrivée et de départ de l'Opération, tandis qu'Accra est devenue un port d'entrée pour les cargaisons non militaires, relié à Bouaké par un pont aérien.

19. Durant la crise survenue après les élections, l'Opération a également fourni un appui logistique aux contingents et aux unités de police constituées qui ont été déployés pour protéger le siège temporaire du Gouvernement formé par le Président élu, au Golf Hôtel d'Abidjan, notamment des tentes, des structures en préfabriqué, des fournitures de sécurisation et de défense des périmètres, des groupes électrogènes, des systèmes de communication et deux hélicoptères effectuant quotidiennement la liaison entre l'hôtel et le quartier général de l'Opération.

D. Coopération entre les entités des Nations Unies dans la région

20. Dans le cadre de la coopération régionale, les entités des Nations Unies présentes en Afrique de l'Ouest, à savoir l'ONUCI, la MINUL, le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), ont poursuivi leurs activités dans un esprit d'étroite collaboration. Le renforcement de l'efficience et de l'efficacité, le recensement de bonnes pratiques pour pallier les insuffisances et l'amélioration des services fournis aux clients sont restés les grands axes de l'action menée au cours de l'exercice 2010/11.

21. Durant la période considérée, des compagnies d'infanterie et des moyens militaires affectés à la MINUL ont été provisoirement mis au service de l'ONUCI en application des résolutions 1951 (2010) et 1967 (2011) du Conseil de sécurité, mesure prorogée par des résolutions ultérieures du Conseil afin d'aider l'Opération à acheminer les personnes et le matériel électoral avant le scrutin et à protéger les civils durant la crise qui s'est ensuivie. En vertu d'accords de coopération entre missions, la MINUL a prêté à l'ONUCI trois compagnies d'infanterie (de novembre 2010 à janvier 2011), deux hélicoptères de transport militaires (de novembre 2010 à juin 2011) et trois hélicoptères armés (de mars à juin 2011).

22. L'Opération a maintenu un couloir hertzien et une liaison satellitaire avec la MINUL, la seconde constituant une solution de secours en cas d'interruption des

communications avec la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie). Sa coopération avec les entités présentes dans la région s'est poursuivie dans le domaine des opérations aériennes, lui permettant de déployer et de rapatrier les contingents et les unités de police constituées au moyen d'un aéronef de la MINUL plutôt qu'en empruntant des vols commerciaux.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

23. Par l'entremise de son mécanisme de coordination interinstitutions, l'Opération a continué d'œuvrer à l'exécution générale de son mandat en coordination avec la Banque mondiale, l'Union européenne, l'équipe de pays des Nations Unies, la communauté des donateurs en Côte d'Ivoire et les organisations non gouvernementales intéressées.

24. Conformément à la résolution 1933 (2010), par laquelle le Conseil de sécurité l'a chargée de soutenir l'organisation d'élections présidentielles en Côte d'Ivoire, l'Opération a collaboré activement avec les organismes des Nations Unies dans les domaines de la logistique et de la mobilisation de ressources, bénéficiant notamment du concours du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets dans le cadre du partage des véhicules à l'appui des opérations électorales, de la distribution du matériel électoral et de la collecte des feuilles de pointage.

25. Le 18 octobre, l'Opération et l'équipe de pays des Nations Unies ont approuvé et adopté le Cadre stratégique intégré pour la Côte d'Ivoire, qui énonce une vision partagée des priorités et objectifs stratégiques des Nations Unies par l'intermédiaire de réalisations, de calendriers et de responsabilités convenus pour l'accomplissement de tâches cruciales à la consolidation de la paix dans le pays. Ce cadre a pour objectif général de faciliter la transition du pays entre la phase de maintien de la paix et les premières activités de consolidation de la paix. Il a été révisé et actualisé à l'issue de la crise, en juin 2011. Six groupes de travail ont été chargés d'harmoniser les priorités et activités qui y sont énoncées avec les constatations et recommandations de la mission d'évaluation technique de mai 2011, à savoir : a) recensement des votants et élections; b) rétablissement de l'autorité de l'État et de l'état de droit; c) désarmement, démobilisation et réintégration, désarmement et démantèlement des milices et réforme du secteur de la sécurité; d) réconciliation, cohésion sociale et régime foncier; e) protection des civils; et f) relèvement économique et social. Le Cadre répond aux exigences de l'unité d'action souhaitée pour l'intervention des Nations Unies en Côte d'Ivoire et sert en outre de structure de planification intégrée.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : conditions de sûreté et de sécurité

26. En ce qui concerne la sécurité dans la zone de la mission, la situation a été relativement calme pendant la campagne électorale, c'est-à-dire de juillet à novembre 2010. Au début de la crise postélectorale, en décembre 2010, les forces fidèles à l'ancien Président ont restreint les déplacements du personnel de l'ONUCI.

Pour exécuter son mandat, notamment en ce qui concerne la protection des civils, l'Opération a prévu et mené régulièrement des patrouilles militaires et des patrouilles de longue portée et a escorté et protégé du personnel et des visiteurs de haut rang.

27. Au cours de l'exercice considéré, l'Opération s'était fixé pour objectif d'aider le Gouvernement ivoirien et les acteurs nationaux à mettre au point et à appliquer une stratégie globale de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR). L'ONUCI a participé de juin à septembre 2010 au cantonnement des membres des anciennes Forces armées des Forces nouvelles (FAFN). D'octobre à novembre 2010, l'Opération s'est redéployée de façon à pouvoir s'acquitter de son mandat d'assistance électorale. Du fait de la crise postélectorale, la plupart des membres du personnel de terrain ont été évacués entre janvier et avril 2011. À la fin de la crise, l'Opération s'est attachée à apporter au nouveau gouvernement des conseils stratégiques et techniques en matière de DDR, sachant qu'un grand nombre d'ex-combattants et d'anciens membres de milices désarmés et démobilisés avaient été remobilisés et qu'il avait été fait appel à des éléments armés étrangers pendant la crise. L'Opération devait remplir d'autres objectifs pendant la période suivant le conflit, notamment recenser des organismes et acteurs nationaux en mesure d'exécuter un programme de DDR, estimer le nombre de bénéficiaires, définir les conditions à remplir et faire en sorte que le processus de DDR soit jugé prioritaire en tant que fondement de la cohésion sociale et de la réconciliation.

28. Donnant suite aux conclusions formulées concernant les enfants et le conflit armé en Côte d'Ivoire par le Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé (S/AC.51/2008/5 et Corr.1), l'ONUCI a continué de dialoguer avec les autorités civiles et militaires pour garantir le respect des dispositions des plans d'action signés le 10 octobre 2005 et le 14 septembre 2006, qui visaient à mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats. Toutefois, malgré les échanges et le contrôle régulier du respect de ces dispositions par les parties au conflit, le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats se sont poursuivis du fait de la crise postélectorale.

Réalisation escomptée 1.1 : Poursuite de la stabilisation des conditions de sécurité en Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Aucun signalement de menace contre la population civile de la part de groupes armés (2008/09 : 0; 2009/10 : 0; 2010/11 : 0)	Pendant la période préélectorale, 62 attaques commises par des personnes armées non identifiées contre des habitations privées et les transports publics ont été signalées dans les régions d'Abidjan, d'Abengourou, de Bangolo, de Bouaké, de Duékoué, de Guiglo, de Korhogo et d'Odienné. Ces attaques ont fait plusieurs morts et blessés graves, ont donné lieu à de graves violations des droits de l'homme, notamment des violences sexuelles, et ont instauré un sentiment d'insécurité persistant.

	À la suite de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010, les forces régulières et d'autres groupes armés fidèles à l'ancien Président ont perpétré de nombreux actes de violence à l'égard de civils dans des régions qu'on pensait être des bastions du président élu, en particulier dans différents quartiers d'Abidjan. La Garde républicaine et le Centre de commandement des opérations de sécurité, qui sont restés fidèles à l'ancien Président, ont regroupé une grande partie de leurs effectifs et de leurs armes lourdes sur des sites stratégiques à Abidjan et ont multiplié les attaques contre la population civile. Les forces fidèles à l'ancien Président ont attaqué le quartier général de l'ONUCI à l'arme lourde et au mortier, faisant 4 blessés parmi les soldats de la paix, tandis que 7 autres ont été blessés au cours de plusieurs attaques dirigées contre les patrouilles de l'ONUCI. Le 3 mars 2011, à Abobo, les forces de sécurité fidèles à l'ancien Président se sont servies de mitrailleuses contre un groupe de femmes manifestant pacifiquement en faveur du nouveau Président, faisant 7 morts et de nombreux blessés graves. Le 7 mars 2011, à Anonkou-Kouté, dans les faubourgs d'Abidjan, la communauté ébrié, réputée soutenir l'ancien Président, a été attaquée par des individus armés qui seraient des partisans des « commandos invisibles ». Ces attaques se sont traduites par le déplacement de la plupart des quelque 5 000 personnes concernées. La Commission internationale d'enquête, créée par le Conseil des droits de l'homme le 25 mars 2011, a présenté son rapport au Conseil le 15 juin 2011 et conclu que de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire avaient été commises pendant la crise, qui a fait 3 000 victimes.
Plein respect par les parties ivoiriennes et les États voisins de l'embargo sur les armes et les diamants (2008/09 : 0 violation; 2009/10 : 0 violation; 2010/11 : 0 violation)	Si certains organes des autorités ivoiriennes ont officiellement coopéré, les rapports de l'ONUCI sur le respect de l'embargo ont fait état de plusieurs refus d'inspection des armes dans des casernes ou installations militaires. Sur les 393 inspections conduites entre juillet 2010 et juin 2011, 296 ont été déclarées satisfaisantes, 21 partiellement satisfaisantes et 76 insatisfaisantes. Le Gouvernement ivoirien a officiellement déclaré que les locaux de la Garde républicaine ne feraient pas l'objet d'inspections. Si les patrouilles de contrôle de l'embargo ont été autorisées à l'aéroport et au port d'Abidjan, l'accès aux documents relatifs à des cargaisons suspectes et à des importations militaires a été refusé. Dans le nord de la Côte d'Ivoire, les autorités douanières n'étaient pas opérationnelles et les personnes chargées de contrôler le respect de l'embargo ne pouvaient consulter aucun document de douane.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
584 000 jours-homme de patrouille de routine (160 patrouilles par jour x 10 soldats par patrouille x 365 jours)	489 100	Jours-homme de patrouille de routine (moyenne de 134 patrouilles par jour x 10 soldats par patrouille x 365 jours) Du 1er juillet au 3 décembre 2010, le nombre prévu de patrouilles de routine a été effectué pour surveiller les conditions de sécurité des élections. Du 4 décembre 2010 au 11 avril 2011, le nombre de jours-homme de patrouille de routine a diminué du fait des restrictions imposées aux déplacements des forces de l'ONUCI. En mai et juin 2011, au terme de la crise postélectorale, des patrouilles ont été menées conjointement avec les Forces républicaines de Côte d'Ivoire, et le nombre de patrouilles a augmenté.
26 000 jours-homme de patrouille de longue portée (10 patrouilles par semaine x 25 soldats par patrouille x 52 semaines x 2 bataillons)	31 200	Jours-homme de patrouille de longue portée (12 patrouilles par semaine x 25 soldats par patrouille x 52 semaines x 2 bataillons) Davantage de jours de patrouille ont été effectués car davantage de patrouilles de longue portée ont été menées de juillet à novembre 2010 dans le pays.
1 440 heures de patrouille de reconnaissance aérienne (3 hélicoptères x 40 heures par hélicoptère x 12 mois)	3 607	Heures de patrouille de reconnaissance aérienne. Davantage d'heures de patrouille ont été effectuées parce que des moyens aériens supplémentaires ont été déployés pendant le processus électoral et la crise postélectorale, dont 1 617 heures de vol effectuées par des avions transférés par la MINUL.
37 230 jours-homme de patrouilles motorisées d'observation militaire (2 observateurs militaires par patrouille x 3 patrouilles x 17 positions x 365 jours) dans les secteurs est et ouest	37 230	Jours-homme de patrouilles motorisées d'observation militaire (2 observateurs militaires par patrouille x 3 patrouilles x 17 positions x 365 jours) dans les secteurs est et ouest
208 jours de patrouille navale (2 bateaux x 2 jours par semaine x 52 semaines)	168	Jours de patrouille navale (2 bateaux x 2 jours par semaine x 32 semaines + 2 bateaux x 1 jour x 20 semaines). Pendant 20 semaines, entre décembre 2010 et avril 2011, le nombre de patrouilles navales effectuées a diminué. À partir de la fin de la crise postélectorale, le nombre de patrouilles prévu a de nouveau été effectué.

Participation du commandant de la Force à 10 réunions sur la coopération régionale et intermissions avec, notamment, les comités de défense et de sécurité de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le BINUCSIL, la MINUL et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (BRSAO), sur les mesures visant à endiguer les mouvements transfrontaliers de groupes armés et sur les opérations dirigées contre la circulation illégale d'armes	6	Le commandant de la Force a participé à 3 réunions sur la coopération régionale et à 3 réunions sur la coopération intermissions. En outre, le commandant adjoint de la Force et d'autres officiers supérieurs d'état-major ont participé à plusieurs réunions sur la coopération intermissions pour les opérations militaires conjointes menées à proximité des points de passage de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria par suite de la crise postélectorale, laquelle a compromis la sécurité et engendré des problèmes de frontière.
Réunions organisées en fonction des besoins pour donner des conseils aux Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) au sujet de la surveillance des frontières, et en particulier des déplacements de réfugiés libériens, de combattants et d'armes	Oui	Des conseils ont été fournis aux FANCI et à d'autres forces ivoiriennes de sécurité et de défense jusqu'à décembre 2010, en particulier sur la sécurité dans les zones frontalières. Des activités de surveillance des frontières et des patrouilles, dont des patrouilles effectuées conjointement avec les FANCI, ont été menées avant la crise. Pendant la crise, l'ONUCI n'a pas pu fournir de conseils aux FANCI en raison des affrontements armés qui ont opposé les forces ivoiriennes. Par le passé, les FANCI avaient coopéré avec l'ONUCI. Pendant la crise, toutefois, elles n'ont pas effectué de patrouilles ensemble. Après la création, en mars 2011, d'une nouvelle force de défense et de sécurité, les FRCI, l'ONUCI a recommencé à effectuer des patrouilles et à fournir des conseils à ces nouvelles forces dans les zones frontalières.
101 835 jours-homme de personnel militaire de sécurité pour assurer la protection rapprochée des ministres du Gouvernement ivoirien et d'autres hauts responsables politiques (279 soldats x 365 jours)	111 690	Jours-homme de personnel militaire de sécurité pour assurer la protection rapprochée des ministres du Gouvernement ivoirien et d'autres hauts responsables politiques (306 soldats x 365 jours). Davantage de services ont été assurés du fait des besoins nés de la crise postélectorale. Face à la dégradation des conditions de sécurité et aux actes d'hostilité, il a fallu déployer des moyens militaires supplémentaires à des fins de dissuasion et d'escorte sur les itinéraires de ravitaillement.
12 rapports au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant le respect de l'embargo sur les armes et la coopération avec les douanes ivoiriennes pour ce qui est des marchandises sous embargo	12	Rapports mensuels au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004)

Réalisation de 4 visites mensuelles d'inspection (terrestre et aérienne) des sites d'exploitation des diamants afin de contrôler la production de diamants	9	Visites d'inspection des sites d'exploitation des diamants pour contrôler la production de diamants : 5 visites terrestres et aériennes avant décembre 2010 et 4 en février et mars 2011. S'il y a eu moins de visites d'inspection que prévu, c'est à cause de la crise postélectorale, du manque de personnel disposant des compétences spécialisées nécessaires en matière de production de diamants et de la décision d'apporter un appui au Groupe d'experts pour la conduite des visites d'inspection.
Organisation de 15 visites hebdomadaires d'inspection des marchandises se trouvant à bord d'aéronefs et d'autres véhicules de transport dans des ports, des aéroports et des aérodromes ivoiriens	12	Inspections hebdomadaires des marchandises au port d'Abidjan et 6 inspections hebdomadaires à l'aéroport. Les conclusions ont été consignées dans les rapports mensuels sur le contrôle du respect de l'embargo.
Organisation de 60 missions mensuelles d'inspection des armements dans les installations militaires ivoiriennes (FANCI et FAFN), organisation d'une séance de formation mensuelle de militaires et de fonctionnaires de police chargés de mener des inspections de contrôle du respect de l'embargo et coordination de 2 rencontres sur les frontières communes avec des agents de la MINUL, à la frontière ouest avec le Libéria	Non	Compte tenu des conditions de sécurité qui ont marqué la période préélectorale (à partir d'octobre 2010) et la crise postélectorale, seules 346 inspections ont été menées dans les installations militaires se trouvant dans les zones contrôlées par les FANCI et les FAFN. Pendant la période préélectorale, les sessions de formation mensuelles ont été suspendues car les formateurs (des agents de la police et des observateurs militaires de l'ONUCI) étaient occupés par des activités d'assistance électorale. Deux réunions sur les frontières communes ont été organisées avec la MINUL en Côte d'Ivoire, à la frontière avec le Libéria. Les autorités ivoiriennes ne se sont pas opposées à l'organisation de ces réunions, mais les services ivoiriens de sécurité et de contrôle des frontières n'y ont pas participé.
Organisation de points de presse mensuels afin que les médias nationaux et internationaux soient mieux informés du rôle des forces de l'ONUCI et de leurs activités dans le contexte postélectoral	Oui	Pendant l'exercice considéré, des points de presse ont été organisés toutes les semaines, notamment pour donner aux médias nationaux et internationaux des informations sur les activités confiées à l'ONUCI pendant la crise postélectorale.
Organisation de consultations et de rencontres semestrielles avec les autorités des pays voisins et avec le BINUCSIL et la MINUL concernant la réinstallation des ex-combattants étrangers en Côte d'Ivoire et la surveillance de tous les déplacements transfrontaliers d'ex-combattants	Non	Aucune réunion n'a été organisée avant la crise postélectorale en raison de la lenteur persistante des progrès en matière de DDR et de l'absence d'informations sur les ex-combattants étrangers. Sachant que, selon les informations recueillies, il a été fait appel à un nombre accru de

	combattants étrangers pendant la crise, les représentants de la MINUL se sont rendus dans la partie occidentale de la Côte d'Ivoire du 20 au 24 juin 2011 pour préparer une évaluation et une stratégie communes concernant les ex-combattants étrangers de chaque côté de la frontière.

Réalisation escomptée 1.2 : Cantonnement et désarmement des ex-combattants des Forces nouvelles et démobilisation et démantèlement des milices progouvernementales

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Cantonnement et désarmement des combattants des Forces nouvelles en Côte d'Ivoire (2009/10: 5 000; 2010/11: 10 000)	Avant la crise postélectorale, 8 119 ex-combattants des FAFN avaient été enregistrés, 5 535 démobilisés et 2 584 cantonnés de juin à septembre 2010 à Korhogo, Séguéla, Man et Bouaké. Du fait de la crise postélectorale, un grand nombre d'ex-combattants qui avaient été désarmés et démobilisés ont été remobilisés et ont rejoint les armées rivales. Après la crise postélectorale, ces armées ont été réunies en tant que Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) par décret présidentiel du 17 mars 2011.
Aucun cas signalé d'actes de violence auxquels des milices progouvernementales démantelées auraient participé (2009/10: 0; 2010/11: 0)	Pendant la crise postélectorale, les milices progouvernementales ont été largement mobilisées, y compris des milices et des groupes civils qui avaient été démantelés. Au total, 137 actes de violence ont été enregistrés.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) oui/non ou nombre*	*Observations*
Conseils au Gouvernement ivoirien, au Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire et au Programme du service civique national pour la création d'un système d'information permettant d'enregistrer les ex-combattants et les anciens membres de milices et d'assurer le suivi de leur situation	Oui	Avant la crise postélectorale, des réunions étaient régulièrement organisées pour mettre en place un système de suivi de la situation des ex-combattants et des anciens membres de milices. Du fait des élections et de la crise postélectorale, plus aucune réunion n'a été organisée à partir d'octobre 2010. En juin 2011, l'ONUCI a rencontré à 5 reprises les autorités publiques compétentes en vue d'établir une stratégie et un plan révisés de DDR compte tenu, notamment, du nombre accru d'ex-combattants et d'anciens membres de milices à suivre, en mettant l'accent sur les questions d'enregistrement, de désarmement et de démobilisation, ainsi que de réinsertion.

Soutien au Centre de commandement intégré, notamment grâce à l'organisation de réunions quotidiennes de coordination et, si nécessaire, de missions d'évaluation conjointes de la collecte, de l'entreposage ou de la mise en lieu sûr et du transport et/ou de la neutralisation ou de la destruction d'armes, de munitions et d'autres matériels militaires dans 8 sites de désarmement (Bouaké, Korhogo, Man, Séguéla, Ferkessédougou, Odienné, Kani et Bouna)	Oui	Avant la dissolution en novembre 2010 du Centre de commandement intégré, l'ONUCI a apporté un appui aux opérations de cantonnement et de démobilisation des éléments des FAFN menées à Bouaké, Man, Séguéla et Korhogo de juin à septembre 2010. À partir d'avril 2011, l'ONUCI a dispensé des formations techniques, des conseils et un soutien opérationnel aux FRCI aux fins de la collecte, de l'entreposage et de la destruction d'armes et de munitions.
Organisation de 2 sessions de formation (sur le contrôle des armes légères et de petit calibre et sur la réforme du secteur de la sécurité) pour renforcer les capacités de la Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre et du Centre de commandement intégré, ainsi que celles des structures nationales traitant de questions liées au contrôle des armes légères et de petit calibre et à la réforme du secteur de la sécurité	Non	Au départ, ces activités ont été retardées par l'élection présidentielle, puis par la crise postélectorale, pendant laquelle la distribution et la circulation d'armes ont beaucoup augmenté. En juin 2011, l'ONUCI a organisé et mené, avec le concours de la Commission nationale, 2 séances d'information et 2 opérations de collecte d'armes à Anyama.
Organisation de 2 ateliers sur les femmes et le désarmement, la démobilisation et la réintégration, en coopération avec le Centre de commandement intégré, le Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire, le PNUD, la société civile et des représentantes d'ex-combattantes	Non	Les ateliers devaient se dérouler avant la fin de 2010, mais ont dû être annulés du fait de la crise postélectorale.
Sensibilisation de 300 ex-combattants aux problèmes liés au VIH/sida et facilitation de leur accès aux services de conseil et de dépistage volontaires, en collaboration avec le FNUAP, le PNUD et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)	Oui	680 ex-combattants ont reçu des informations sur le VIH/sida et 116 ex-combattants ont bénéficié de services de conseil et de dépistage volontaires en septembre 2010
Surveillance – sous forme d'évaluations semestrielles, de missions sur le terrain, d'entretiens et d'échanges d'informations bimensuels avec les autorités locales – de tout groupe à haut risque qui existerait encore et risquerait de compromettre la consolidation du processus de paix	Oui	Avant les élections et pendant la crise postélectorale, les réunions avec les groupes d'autodéfense et leur surveillance se sont poursuivies, en particulier dans l'ouest du pays. En juin 2011, l'ONUCI a participé à une mission d'évaluation interinstitutions dans le Moyen-Cavally visant à recenser les besoins urgents des populations touchées par la crise postélectorale. En juin 2011 également, une mission conjointe MINUL-ONUCI s'est rendue à Duékoué, Guiglo, Tabou et San-Pédro pour évaluer la situation des milices à la frontière, et une visite sur le terrain a été organisée pour rencontrer un chef de milice à Baghoro.

Conseils aux autorités publiques à l'occasion de réunions mensuelles portant sur le suivi et l'élaboration des politiques et aide à la mobilisation de ressources destinées à la réinsertion des groupes à haut risque	Oui	Des conseils ont été donnés aux autorités publiques sur les moyens de dépasser le stade du microprojet et de mettre au point un programme complet tenant compte des nouveaux groupes armés. Des réunions ont également été tenues avec les autorités publiques et des représentants du Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire sur les moyens de suivre et d'évaluer les programmes. Ces activités ont été interrompues pendant la crise postélectorale. Après la crise postélectorale, l'ONUCI s'est réunie une fois par semaine avec les autorités publiques pour leur fournir un appui technique en vue de la définition et de l'élaboration d'une nouvelle stratégie et d'activités de mise en œuvre.

Réalisation escomptée 1.3 : Réintégration des ex-combattants nationaux et des anciens membres des milices dans la société ivoirienne; rapatriement et réinstallation des ex-combattants étrangers présents en Côte d'Ivoire, en prêtant une attention particulière aux besoins spécifiques des femmes et des enfants

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Aucune manifestation de grande ampleur de groupes d'ex-combattants pour protester contre l'absence de voies de réintégration	Il n'y a eu aucune manifestation de grande ampleur de groupes d'ex-combattants protestant contre l'absence de voies de réintégration. Toutefois, pendant la période préélectorale et pendant toute la crise postélectorale, on a assisté à une mobilisation et à un recrutement de civils de grande ampleur, y compris de personnes qui avaient bénéficié des programmes de DDR, du fait notamment des difficultés que posait la réintégration dans la vie civile.
Réintégration des membres de milices progouvernementales dans le cadre de programmes de développement économique durable administrés en Côte d'Ivoire par le Programme de service civique national, le Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire, l'ONUCI, le PNUD et des organisations non gouvernementales (2009/10 : 1 000; 2010/11 : 6 000)	Pendant la crise postélectorale, les structures nationales, les organisations non gouvernementales et l'équipe de pays des Nations Unies ont suspendu leurs activités de réintégration des ex-combattants. En juin 2011, après que le Gouvernement a formé les ministères, l'ONUCI a rencontré les représentants des autorités publiques compétentes afin de réviser les prévisions concernant le nombre de bénéficiaires du programme de DDR et de rechercher des structures nationales susceptibles de jouer le rôle d'interlocuteur privilégié pour les questions de réintégration.
Préparation et application, par les parties au conflit, de plans d'action visant à mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats (2008/09 : 2; 2009/10 : 2; 2010/11 : 2)	Pendant la crise postélectorale, des enfants soldats ont été recrutés et utilisés, en violation des plans d'action et des droits des enfants.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Conseils et appui technique au Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire et au Programme du service civique national à l'occasion de réunions mensuelles portant sur l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de réintégration des ex-combattants et des anciens membres de milices	Oui	Des réunions ont été tenues régulièrement avant la crise postélectorale pour planifier la deuxième phase du programme des « 1 000 microprojets » et pour identifier les bénéficiaires et les projets à mettre en œuvre. Toutefois, les activités ont été suspendues d'octobre 2010 à avril 2011 en raison des élections et de la crise postélectorale. 2 réunions techniques se sont tenues le 27 avril et le 5 mai 2011 avec des représentants du Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire afin d'examiner les difficultés rencontrées pour mettre en œuvre le programme.
Organisation de réunions trimestrielles de coordination interinstitutions avec les partenaires internationaux (Banque mondiale, PNUD, UNICEF, Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU, Union européenne et organisations non gouvernementales) et la communauté des donateurs concernant le financement et la mise en œuvre des programmes de réinsertion et de réintégration destinés aux anciens membres de groupes armés, aux jeunes à risque et aux femmes	Oui	Des réunions ont été organisées avec des représentants du PNUD et du Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire pendant la phase de mise en œuvre des programmes de réinsertion et de réintégration de juillet à septembre 2010. En octobre et novembre 2010, les réunions ont été suspendues du fait de la préparation de l'élection présidentielle, les partenaires contrôlant l'application des programmes en cours. Aucune réunion n'a été organisée pendant la crise postélectorale. Après la crise postélectorale, plusieurs réunions de coordination interinstitutions ont été organisées, en mai et juin 2011, concernant les nouvelles modalités du programme. L'ONUCI a dirigé le groupe de travail sur le processus de DDR du cadre stratégique intégré. À partir de juin 2011, des réunions de coordination des donateurs internationaux ont été tenues chaque semaine pour examiner des questions ayant trait aux nouvelles modalités de DDR et mettre en commun les informations à ce sujet.
500 projets de réinsertion relevant du programme des « 1 000 microprojets », pour faciliter la réinsertion des anciens membres de groupes armés, des jeunes à risque et des femmes	Oui	Pendant la première phase du programme des « 1 000 microprojets », qui était coordonné avec le PNUD, 530 projets ont été mis en œuvre, qui ont touché 3 720 personnes.

		Le début de la deuxième phase a été retardé par les élections et la crise postélectorale, pendant laquelle l'ONUCI et le PNUD n'ont pas pu exécuter le programme.
Campagne d'information sur le processus de DDR comprenant des émissions radiophoniques mensuelles en français et dans 5 langues locales, la distribution de 10 000 brochures et tracts et de 1 000 affiches et l'organisation de réunions d'information trimestrielles à l'intention de la presse nationale et internationale, du corps diplomatique et de la société civile sur des questions liées au DDR	Oui	La crise postélectorale a retardé la mise en œuvre de certaines activités. Avant la crise, un projet de plan de communication avait été établi sans être pleinement exécuté car le Gouvernement s'était concentré sur les élections. Toutefois, de juillet à octobre 2010, l'ONUCI a conduit et diffusé au moins 10 entretiens radiophoniques avec des responsables militaires ivoiriens et de l'ONUCI concernant divers aspects du programme de DDR. De juillet à septembre 2010, elle a également cherché à établir le profil des ex-combattants et a repris ces activités en mai 2011. Après avril 2011, le plan de communication et la conception des supports d'information ont été approuvés. Au total, 10 600 tee-shirts, 80 gilets de journaliste, 55 sacs à dos, 2 000 autocollants, 4 100 casquettes et 2 messages radio ont été produits en vue de promouvoir l'opération de remise volontaire des armes et d'autres aspects du processus de DDR.
Contrôle quotidien du respect par les parties au conflit de leur engagement à cesser d'utiliser des enfants soldats et à empêcher le recrutement d'enfants soldats ou la reprise de la collaboration d'enfants avec des combattants adultes	Oui	Comme auparavant, l'ONUCI s'est efforcée de donner suite aux recommandations figurant dans les conclusions du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés concernant les enfants et le conflit armé en Côte d'Ivoire, datées du 1er février 2008 (S/AC.51/2008/5 et Corr.1). Avant la crise postélectorale, aucun élément ne permettait d'affirmer que des enfants étaient associés à des groupes armés. Toutefois, la crise postélectorale a engendré le recrutement de combattants, parmi lesquels beaucoup d'enfants.
Organisation d'un atelier sur les femmes et le processus de DDR, en coopération avec le Centre de commandement intégré, le Programme national de réinsertion et de réhabilitation communautaire, le PNUD, la société civile et les représentantes des ex-combattantes	Non	Cet atelier n'a pas été organisé car les conditions n'étaient pas favorables. En effet, le Gouvernement avait suspendu toutes les activités de DDR quelques mois avant les élections et ne respectait pas les principales dispositions de l'Accord politique de Ouagadougou.

Composante 2 : action humanitaire et droits de l'homme

29. Durant la période à l'examen, la composante s'est attachée à renforcer la défense et la protection des droits de l'homme, en prêtant une attention particulière à la situation des enfants, notamment dans les conflits armés, au regard des résolutions du Conseil de sécurité concernant ces sujets. À cette fin, l'Opération a

continué à renforcer les capacités des agents de maintien de la paix, des membres de la société civile, des ONG et des autorités locales en matière de protection et de droits de l'enfant. Toutefois, la crise postélectorale a perturbé le déroulement des interventions prévues.

30. L'Opération s'est attachée à enquêter sur les violations des droits fondamentaux, à commencer par celles touchant les enfants et les femmes, afin de mettre fin aux situations d'impunité et de lutter contre la discrimination, et à sensibiliser certains groupes cibles aux droits de l'homme, y compris les forces de défense et de sécurité. Des efforts ont été accomplis afin de promouvoir et de faire respecter les droits de l'homme pendant le processus électoral, notamment par la mise en service d'un centre d'appel et à l'aide de diverses campagnes de sensibilisation aux droits de l'homme et aux droits électoraux dans tout le pays. Les agents des ONG ont reçu des formations pour apprendre à mener une enquête, établir un rapport, assurer le suivi ou sensibiliser dans le domaine des droits de l'homme. De nouveaux clubs des droits de l'homme ont été créés et les capacités des clubs existants ont été renforcées pour améliorer la sensibilisation aux droits de l'homme dans les écoles. Dans le même temps, les collaborations avec les Ministères des droits de l'homme et de l'éducation ont accéléré l'inscription des droits de l'homme dans les programmes scolaires. Avec le soutien de partenaires, des stages de formation pilotes ont été organisés dans la zone de la mission.

31. Malgré ces avancées, l'instabilité du climat politique a fait obstacle à l'établissement de relations fructueuses avec les autorités avant les élections et la crise postélectorale a entraîné un recul en matière de droits de l'homme.

32. En mai et juin 2011, l'Opération a mené plusieurs missions d'enquête spéciales dans les régions et les zones sensibles où les droits de l'homme avaient été violés pendant la crise postélectorale. Elle a établi des rapports, dont deux, relatifs aux droits de l'homme, ont fait l'objet de débats à Genève devant le Conseil des droits de l'Homme. L'Opération a fourni une assistance technique à la Commission Dialogue, vérité et réconciliation récemment mise en place. Des formations spéciales ont été organisées, certaines pour les institutions nationales chargées de la sécurité, dont les Forces républicaines de Côte d'Ivoire, afin de les sensibiliser aux principes des droits de l'homme en situation d'après conflit, d'autres pour les ONG, en matière d'enquêtes relatives aux violations des droits de l'homme en situation d'après conflit. L'Opération a procédé à une évaluation régulière des conditions de vie dans les lieux de détention.

Réalisation escomptée 2.1 : Progrès dans le domaine des droits de l'homme et incrimination des auteurs de violations de ces droits en Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Les organisations nationales et internationales de défense des droits de l'homme et les ONG présentes en Côte d'Ivoire enquêtent sur les violations des droits de l'homme et produisent des rapports sur la situation des droits de l'homme dans le pays (2008/09 : 5 rapports; 2009/10 : 23 rapports; 2010/11 : 5 rapports).	Objectif atteint. 10 rapports et 10 déclarations sur la situation des droits de l'homme ont été publiés par diverses organisations de protection des droits de l'homme présentes en Côte d'Ivoire. Empêchées d'intervenir pendant la crise postélectorale, les ONG nationales de défense des droits de l'homme n'ont pas pu établir de rapports.

Les auteurs de violations graves des droits de l'homme sont identifiés et signalés aux instances judiciaires, civiles ou militaires, compétentes (2008/09 : 35; 2009/10 : 67; 2010/11 : 40).	Objectif atteint. 101 auteurs présumés de violations graves des droits de l'homme, commises principalement pendant les élections et la crise postélectorale, ont été identifiés.
Le Plan national d'action pour mettre fin à la violence sexuelle et sexiste en Côte d'Ivoire est approuvé.	Un projet de plan a été établi et remis aux parties prenantes, dont le Ministère de la famille, de la femme et de l'enfant, le Réseau des femmes des partis politiques de Côte d'Ivoire, des organisations de la société civile et le Fonds des Nations Unies pour la population. Plusieurs commissions et un atelier de validation se sont réunis et le Réseau des femmes élues de Côte d'Ivoire a soumis en janvier 2011 un premier projet de plan, qui est en cours d'approbation par les autorités locales et les autres parties prenantes.
L'Observatoire des droits de la femme dispose de tous les moyens nécessaires pour veiller au respect des droits fondamentaux de la femme et à la mise en place de dispositifs d'égalité des sexes en Côte d'Ivoire.	La crise postélectorale a empêché le Réseau des femmes des partis politiques de Côte d'Ivoire, chargé de ce projet, de rendre l'Observatoire des droits de la femme tout à fait opérationnel.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Réalisation de 50 stages de formation et cours de mise à niveau sur les droits de l'homme à l'intention de 8 000 militaires, policiers et magistrats ivoiriens, de 400 membres des contingents et effectifs de Police des Nations Unies, de 450 militants de la société civile et de 50 journalistes, traitant en particulier des droits de la femme et de l'enfant, y compris de la violence sexiste, ainsi que des droits de l'homme en période électorale	Oui	25 stages de formation ont été organisés à travers le pays pour au moins 800 militaires ivoiriens, 90 membres de la police des Nations Unies, 500 militants de la société civile et 50 journalistes. La formation était centrée sur les droits fondamentaux en période électorale et les droits de la femme et de l'enfant. La crise postélectorale et la mobilisation des militaires ont empêché la tenue des autres stages de formation prévus.
Formation de 100 membres du personnel des ONG locales à la réalisation d'enquêtes et à la collecte de documentation sur les violations des droits de l'homme	Oui	200 membres du personnel des ONG ont reçu une formation à la réalisation d'enquêtes et aux techniques documentaires en matière de droits de l'homme, en particulier suite aux violations des droits de l'homme liées aux scrutins présidentiels d'octobre et novembre 2011.
Conseil et appui technique au Gouvernement ivoirien pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action national dans le domaine des droits de l'homme et à la Commission nationale des droits de l'homme pour la mise en application de son mandat de promotion et de protection des droits de l'homme	Non	Malgré l'appui technique apporté au Gouvernement et l'organisation de trois réunions, la rédaction du plan d'action national concernant les droits de l'homme n'a pas été achevée. Le climat politique incertain n'a pas incité les institutions étatiques à collaborer avec l'Opération sur les questions touchant aux programmes après les élections.

Démarches auprès du Ministère de l'éducation nationale, du Ministère de l'intérieur et du Ministère de la défense pour que les droits de l'homme figurent dans les programmes des écoles primaires, des collèges et des lycées et dans ceux des écoles de police et de gendarmerie, notamment par l'intermédiaire de 12 réunions mensuelles avec des représentants du Comité national d'éducation aux droits de l'homme	Oui	Des conseils ont été dispensés lors des 11 réunions organisées au Ministère de l'éducation nationale avec le Comité national d'éducation aux droits de l'homme, une lettre a été envoyée aux Ministères de l'intérieur et de la défense et un séminaire de formation a été organisé pour les formateurs du Ministère de l'éducation nationale.
Création de 100 nouveaux clubs des droits de l'homme dans les écoles et les collèges, et renforcement de la capacité des 100 clubs existants par une formation et une assistance technique	Non	Pendant la période à l'examen, 10 nouveaux clubs des droits de l'homme ont été créés et une formation a été dispensée dans les 100 clubs existants, un certain nombre d'écoles ne fonctionnant pas normalement ou ayant été fermées à cause de la crise postélectorale.
Deux rapports publics semestriels, quatre rapports trimestriels au Comité des sanctions du Conseil de sécurité et deux rapports thématiques sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire	1	Rapport public semestriel relatif à la situation des droits de l'homme pendant les élections a été établi; le second ne l'a pas été à cause de la crise postélectorale.
	4	Rapports trimestriels ont été remis au Comité des sanctions du Conseil de sécurité.
	1	Rapport thématique concernant la violence sexuelle en Côte d'Ivoire a été établi; le second, relatif à la situation des droits de l'homme à l'ouest du pays pendant la période de reconstruction postérieure au conflit, ne l'a pas été à cause de la crise postélectorale.
Campagne d'information et de sensibilisation de l'opinion aux questions relatives aux droits de l'homme avec : 40 émissions radiophoniques hebdomadaires sur les droits de l'homme et les droits fondamentaux de la femme et de l'enfant; participation à 4 débats télévisés sur les droits de l'homme; impression et distribution de 10 000 brochures ou dépliants; 6 réunions d'information sur les droits de l'homme pour les médias et la communauté diplomatique; 1 rapport public tous les six mois, sur le site Web de l'ONUCI, sur la situation des droits de l'homme dans le pays; activités de sensibilisation, y compris 5 Journées des droits de l'homme; célébration de la Journée internationale de la femme (500 affiches et 50 banderoles) et de l'anniversaire de l'adoption des résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, en coopération avec le Ministère de la famille et des affaires sociales ainsi qu'avec la société civile (1 000 affiches et 5 000 dépliants)	Oui	40 émissions radiophoniques sur les droits de l'homme, y compris les droits de la femme et de l'enfant, ont été produites. Pendant la crise postélectorale, une meilleure attention a été portée aux questions relatives aux droits de l'homme et, entre décembre 2010 et avril 2011, l'Opération y a consacré une large place dans ses conférences de presse quotidiennes et hebdomadaires, organisées pour les médias nationaux et internationaux, comme dans ses programmes d'information, diffusés quotidiennement à midi et à 18 heures. L'Opération étant interdite d'antenne à la télévision nationale, les 4 débats télévisés consacrés aux droits de l'homme n'ont pas pu être organisés.

	5 000	Dépliants sur les résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008) du Conseil de sécurité ont été imprimés et distribués.
	5 000	Bulletins d'information consacrés à la promotion des droits de la femme ont été produits pour marquer la Journée internationale de la femme.
	1 000	Affiches assurant la promotion des droits de l'enfant ont été imprimées pour marquer la Journée de l'enfant africain de juin 2011.
Participation à 4 réunions sous-régionales des bureaux du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme en Afrique de l'Ouest et à 1 réunion consultative annuelle du Haut-Commissariat à Genève	Oui	L'Opération a participé à 3 réunions régionales du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2 à Dakar et 1 à Genève) et à 4 téléconférences sous-régionales des bureaux du Haut-Commissariat en Afrique de l'Ouest.
6 rapports bimestriels au Groupe de travail du Conseil de sécurité créé en application des résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009) au sujet des violations graves et des sévices subis par les enfants touchés par le conflit armé, et rapport annuel au Conseil de sécurité sur les suites données aux cas d'infractions graves et de sévices visant des enfants	Oui	L'Opération a collaboré avec l'UNICEF pour fournir des contributions à la note horizontale bimestrielle du Groupe de travail du Conseil de sécurité. Le rapport annuel de 2010 sur les cas d'infractions graves et de sévices visant des enfants a été remis le 23 janvier 2011.
Formation tous les deux mois de 400 agents de maintien de la paix dans le domaine de la protection de l'enfance, conformément à la résolution 1460 (2003) du Conseil de sécurité	284	1 704 agents de maintien de la paix ont été formés, soit une moyenne de 285 participants tous les 2 mois. Le produit n'a été que partiellement exécuté à cause de la mobilisation des agents de l'Opération pour l'élection présidentielle et de la perturbation des activités pendant la crise postélectorale.
Organisation de 7 stages de formation et de 7 rencontres-débats sur la protection de l'enfance par mois, à l'intention des ONG locales et des groupes de la société civile, afin de sensibiliser les communautés locales	Non	12 stages de formation, 30 rencontres-débats sur la protection de l'enfance et des stages de sensibilisation pour les partenaires nationaux ont été organisés. Le produit exécuté est inférieur aux prévisions à cause de la crise postélectorale.
Formation de 100 journalistes et professionnels des médias et de 100 responsables d'organisations féminines locales à la problématique hommes-femmes, y compris les violences sexistes, la participation des femmes aux processus de prise de décisions et les dispositions des résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008) du Conseil de sécurité	Oui	50 journalistes et 100 responsables d'organisations féminines locales ont été formés. Le chiffre inférieur aux prévisions pour les journalistes est dû aux conséquences de la crise postélectorale sur la sécurité et les médias et au réajustement des priorités de l'Opération concernant ses programmes de sensibilisation.

Assistance technique au Ministère des droits de l'homme et de la justice, au Ministère de la famille, des femmes et des affaires sociales et à l'Association des femmes juristes en vue de renforcer les capacités de l'Observatoire des droits de la femme, y compris par des programmes de formation des membres de l'Observatoire, des séances d'information et l'aide à la collecte de documentation	Non	L'assistance technique n'a pas pu être fournie, l'ONG chargée de la réalisation de ce projet ayant interrompu ses activités dans le pays à cause de la crise postélectorale et des conditions de sécurité.
Réalisation de 5 projets à effet rapide pour les droits de l'homme, et de 5 projets à effet rapide en faveur des enfants et de l'égalité hommes-femmes	2	Projets à effet rapide pour les droits de l'homme ont été menés à bien, l'un concernant la remise en état du centre antituberculeux de la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan et l'autre celle d'un centre de protection de l'enfant à Grand Bassam. Suite à la crise postélectorale, la priorité a été donnée au rétablissement de l'infrastructure de maintien de l'ordre public.
	8	Projets à effet rapide en faveur de l'égalité hommes-femmes ou des enfants ont été réalisés, dont 3 en faveur de l'égalité hommes-femmes (culture et vente de produits agricoles, construction de stands et de toilettes publiques au marché d'Arrah et réparation de pompes à eau à Thanaso) et 5 en faveur des enfants (4 écoles remises en état et 1 centre d'observation pour mineurs réaménagé à Abidjan)

Réalisation escomptée 2.2 : Transition de la situation d'urgence humanitaire à la phase de relèvement et de développement en Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Augmentation du nombre total de services sociaux (écoles, hôpitaux et centres médicaux) et d'installations de distribution d'eau rouverts dans le nord et l'ouest du pays (2008/09 : 567; 2009/10 : 113; 2010/11 : 875)	Avant la crise postélectorale, 40 % des services sociaux de base (écoles, hôpitaux et autres centres de protection sociale) étaient assurés et les centres de protection sociale et les écoles ne faisaient l'objet d'aucune rénovation. La crise postélectorale a entraîné dans tout le pays de graves perturbations dans les services sociaux de base. Depuis décembre 2010, environ 800 000 enfants ne sont pas scolarisés, les écoles ayant été obligées de fermer, et des cas d'écoles occupées par les forces armées et utilisées en tant que bases militaires ont été signalés à l'ouest du pays. L'augmentation de 10 à 30 % des prix des denrées alimentaires de base entre janvier et mars 2011 a rendu l'accès à la nourriture plus difficile pour des millions de personnes. Environ 50 % du personnel de santé formé ont quitté leur lieu d'affectation, ce chiffre montant jusqu'à 75 % à l'ouest, ce qui a entraîné la fermeture de nombreux centres médicaux.

		De mars à juin 2011, 90 % des 3 140 écoles du nord et de l'est du pays ont rouvert et 85 % des enfants sont retournés à l'école. Toutefois, 52 % des centres médicaux et 62,5 % des hôpitaux de district n'étaient toujours pas opérationnels, 75 % des habitants n'avaient pas accès à l'eau potable et 50 % des pompes à eau ne fonctionnaient pas dans les zones rurales.
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Révision du Plan d'urgence interorganisations pour la Côte d'Ivoire, en corrélation avec des plans sous-régionaux	Oui	Version révisée établie en janvier 2011
Organisation de réunions de sensibilisation bimestrielles et de séminaires trimestriels à l'intention des responsables gouvernementaux, de la société civile et de la communauté des donateurs au sujet de la situation des groupes vulnérables, en particulier celle des femmes et des enfants	Oui	Des réunions hebdomadaires ont été organisées avec les donateurs, les responsables gouvernementaux et les représentants de la société civile, et des informations à jour sur la situation humanitaire, les difficultés rencontrées et les besoins de financement ont été communiquées.
Organisation d'ateliers trimestriels de soutien à la lutte contre le VIH/sida à l'intention des ONG, en collaboration avec les autorités nationales et ONUSIDA	Oui	En partenariat avec le Ministère du travail, le Ministère de la santé et de la lutte contre le sida, l'Organisation internationale du Travail, ONUSIDA et le secteur privé ivoirien, l'Opération a organisé deux ateliers de travail, l'un consacré au renforcement des capacités des ONG locales à Man et l'autre aux droits de l'homme et au VIH/sida. Les deux autres ateliers n'ont pas été organisés à cause de la crise postélectorale et de la défaillance des ONG nationales qui en a découlé.
Réalisation de 5 projets à effet rapide visant à améliorer la situation des personnes déplacées ayant regagné leur région d'origine, et de 5 projets à effet rapide concernant le VIH/sida	10	Projets visant à améliorer la situation des personnes déplacées, dont 6 de remise en état d'écoles, 3 de soutien à l'infrastructure sanitaire et 1 d'opérations de nettoyage suite à la crise postélectorale, ont été menés à bien.
	5	Projets concernant le VIH/sida, dont 4 visant à améliorer l'infrastructure de dépistage du VIH et à appuyer la construction ou la remise en état de centres spécialisés et 1, à Bouna, de soutien à l'insertion socioéconomique des femmes vivant avec le VIH/sida, ont été menés à bien.

Composante 3 : processus de paix

33. Au cours de l'exercice considéré, l'ONUCI s'est employée à susciter un climat politique positif en tenant des consultations régulières avec les dirigeants et d'autres

acteurs politiques ivoiriens. Des progrès importants ont été réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord politique de Ouagadougou, avec l'établissement de la liste électorale définitive et la tenue de l'élection présidentielle le 31 octobre 2010. Toutefois, le climat politique s'est considérablement dégradé au cours de la période postélectorale et la crise postélectorale qui s'en est suivie a eu de graves conséquences sur la capacité de la Mission à s'acquitter efficacement de son mandat.

34. L'ONUCI a continué d'aider les autorités ivoiriennes, aux niveaux tant national que local, à rétablir l'autorité de l'État dans tout le pays, notamment en appuyant les efforts faits par le Gouvernement pour rétablir un compte unique du Trésor. Afin de promouvoir un climat de paix, elle a mené une large gamme d'activités visant à faciliter le dialogue et la gestion des conflits au niveau local. La crise postélectorale ayant eu des effets délétères sur les institutions de l'État, l'ONUCI a aidé les autorités locales à se rétablir dans leurs fonctions. En outre, l'Opération a accru son aide au retour des personnes déplacées dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. Des efforts supplémentaires ont été faits pour promouvoir la réconciliation nationale et locale, notamment en appuyant les mécanismes visant à prévenir, atténuer ou résoudre les conflits, en particulier au niveau local.

35. Au cours de l'exercice 2010-11, l'une des principales priorités a été de fournir un appui à la tenue de l'élection présidentielle, ce qui a permis à l'ONUCI, au personnel de la Commission électorale indépendante et aux fonctionnaires responsables des bureaux de vote de procéder au scrutin de façon satisfaisante dans plus de 20 000 bureaux, avec un taux de participation de plus de 81 %. Des progrès considérables ont été réalisés pour parvenir à ce résultat, puisque l'élection avait été reportée à plusieurs reprises depuis 2005.

36. L'ONUCI avait prévu d'aider le gouvernement ivoirien à concevoir puis à formuler et à mettre en œuvre une réforme du secteur de la sécurité mais n'a pas été en mesure de travailler avec les autorités gouvernementales ou les acteurs nationaux à ce projet, du fait de la campagne électorale et des deux tours de l'élection présidentielle, tenus en octobre et novembre 2010. La crise postélectorale a entraîné la désintégration des institutions nationales de sécurité, un accroissement de la diffusion des armes et une remobilisation massive des anciens combattants des deux parties au conflit. Parallèlement, les activités de l'ONUCI dans ce domaine ont été interrompues en octobre et novembre 2010 pour dégager du personnel et permettre ce faisant à l'Opération de s'acquitter de son mandat relatif à la tenue de l'élection et ont été suspendues de janvier à avril 2011 par mesure de précaution. Avec l'entrée en fonctions, en juin 2011, du nouveau Gouvernement et des ministres ainsi que des autorités compétentes, l'ONUCI a fourni des conseils stratégiques et techniques pour une réforme globale et effective du secteur de la sécurité nationale.

Réalisation escomptée 3.1 : Réunification de la Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Rétablissement complet de l'autorité de l'État dans l'ensemble du pays et redéploiement effectif et complet du corps préfectoral dans le nord du pays	Des progrès limités ont été accomplis pour ce qui est de restaurer l'autorité de l'État. Après la crise postélectorale, le redéploiement du corps préfectoral dans le nord du pays a progressé, mais dans l'ouest et le sud la crise a continué de faire obstacle à la restauration de l'autorité de l'État.

	En outre, durant la crise, plusieurs bâtiments publics ont été vandalisés, des dossiers détruits et du matériel pillé.
Rétablissement par le Gouvernement d'un compte unique du trésor pleinement opérationnel	Des progrès limités ont été accomplis dans la centralisation de la trésorerie de l'État. Un déploiement partiel de fonctionnaires et la rénovation de certains bâtiments ont été effectués, mais les bureaux des douanes et des impôts n'étaient pas pleinement opérationnels, en particulier dans le nord du pays, où les Forces nouvelles ont continué de collecter illégalement des impôts.
Circulation libre et sans entrave des personnes et des biens garantie dans l'ensemble du pays	La liberté de circulation des personnes et des biens s'est notablement améliorée jusqu'à l'élection présidentielle. Pendant la crise postélectorale, le décret imposant un couvre-feu à l'échelle nationale ou dans certains quartiers d'Abidjan ainsi que la multiplication des points de contrôle et du racket ont constitué un sérieux obstacle à la libre circulation des personnes et des biens. Après l'arrestation de l'ancien Président, le 11 avril 2011, la situation s'est progressivement normalisée dans tout le pays. Au 30 juin 2011, certains points de contrôle demeuraient en place, au détriment de la liberté de mouvement des personnes et des biens dans le pays.
Les fonctionnaires, y compris les représentants des ministères d'exécution, ont regagné leur lieu d'affectation dans toute la Côte d'Ivoire et peuvent pleinement exercer leurs fonctions.	Au moment des élections, 98 % des fonctionnaires avaient été redéployés; cependant, beaucoup ont abandonné leur poste pendant la crise postélectorale en raison de l'insécurité. Après la fin de la crise, les fonctionnaires sont très progressivement retournés au travail, mais dans l'ouest une grande partie d'entre eux manquaient encore à l'appel au 30 juin 2011.
Prise en compte des questions relatives aux enfants dans l'application de l'Accord politique de Ouagadougou ainsi que lors des phases de reconstruction et de redressement après le conflit, conformément aux résolutions 1314 (2000), 1460 (2003), 1612 (2005) et 1826 (2008) du Conseil de sécurité	En raison de la situation politique pendant l'exercice considéré, aucun progrès n'a été noté dans ce domaine. Toutefois, les autorités nationales, y compris les FRCI, ont confirmé leur détermination à prévenir les violations des droits des enfants. Des ONG et des groupes de la société civile ont participé à des séances de formation sur la protection des enfants organisées par l'ONUCI.
Prise en compte des questions relatives aux femmes dans l'application de l'Accord politique de Ouagadougou ainsi que dans la planification de la reconstruction du pays, comme l'a demandé le Conseil de sécurité dans les résolutions 1325 (2000), 1674 (2006), 1721 (2006), 1765 (2007) et 1820 (2008)	Des réunions de sensibilisation ont été organisées avec les réseaux nationaux d'organisations de femmes et la Coordination nationale des associations féminines pour les élections et la reconstruction après la crise; quatre réunions ont été tenues et une célébration a été organisée à Toumodi à l'occasion du deuxième anniversaire de l'adoption de la résolution 1820 (2008) du Conseil de sécurité. Ces réunions ont efficacement contribué à mobiliser les femmes en vue de les faire participer au processus de paix, aux élections et à la reconstruction nationale, en application des dispositions de l'Accord politique de Ouagadougou.

L'organe ivoirien d'administration des élections est pleinement en mesure de conduire le processus électoral pendant les consultations locales.	L'objectif a été atteint. L'organe ivoirien d'administration des élections a mené à bien le processus électoral lors de l'élection présidentielle qui s'est tenue les 31 octobre et 28 novembre 2011. La Commission électorale indépendante et d'autres organes chargés de l'administration des élections ont conduit avec succès l'élection, pour l'organisation de laquelle l'ONUCI a fourni une assistance technique et logistique et qui a connu une forte participation. La crise postélectorale a cependant interrompu le fonctionnement des organes chargés de l'administration des élections, qui n'ont donc pas été en mesure d'organiser des élections législatives ou des élections locales au niveau municipal au cours de l'exercice considéré. La crise postélectorale a entraîné le départ en exil du Président et d'autres hauts fonctionnaires de la Commission électorale indépendante, dont l'ensemble du fonctionnement a été interrompu jusqu'en mai 2011. Après la crise postélectorale, l'ONUCI a préconisé une relance de la Commission et a fourni des conseils et une aide pour l'évaluation de ses immeubles et autres actifs en vue de renforcer ses capacités.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Promotion d'une culture fondée sur la paix et la démocratie par le biais d'échanges réguliers avec les partis politiques	Oui	L'ONUCI s'est entretenue régulièrement avec divers partis politiques, y compris au plus haut niveau, et le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Côte d'Ivoire a organisé des réunions conjointes lors des préparatifs en vue de l'élection présidentielle. Pendant la crise postélectorale, les réunions ont été moins fréquentes, les forces loyales à l'ancien Président s'ingéniant à entraver les activités de l'ONUCI. Après la crise, l'ONUCI a repris ses activités visant à promouvoir une culture de paix et de démocratie, y compris par des échanges avec les partis politiques.
Organisation de réunions hebdomadaires avec des représentants du Gouvernement pour suivre et encourager l'évolution vers le plein rétablissement de l'autorité de l'État et la centralisation des caisses de l'État dans le nord du pays	Oui	Avant les élections, des réunions avec des représentants du Gouvernement, en particulier des représentants du corps préfectoral et des ministères concernés, ont eu lieu régulièrement au niveau local. Pendant la crise postélectorale, il n'a pas été possible d'organiser de telles réunions. Après la crise, les réunions ont repris avec les représentants du Gouvernement, qui ont progressivement pu se redéployer et rétablir leur autorité, même si à la fin de l'exercice de nombreux problèmes persistaient.
Organisation de réunions bimensuelles avec les représentants du Gouvernement ivoirien pour favoriser le rétablissement et l'amélioration, dans l'ensemble du pays, de l'accès aux services sociaux de	Oui	Des réunions bimensuelles avec des représentants du Gouvernement, en particulier des représentants du corps préfectoral et des ministères d'exécution concernés, ont eu lieu régulièrement au niveau local jusqu'à l'élection présidentielle.

base tels que l'éducation, la santé, l'approvisionnement en eau et l'assainissement		Pendant la crise postélectorale, il n'a pas été possible d'organiser de telles réunions. Après la crise, les réunions ont repris avec les représentants du Gouvernement, qui ont progressivement pu se redéployer et rétablir leur autorité, même si à la fin de l'exercice de nombreux problèmes persistaient.
Organisation de réunions mensuelles avec le Ministère de la réconciliation nationale et avec les autorités locales, les ONG et l'équipe de pays des Nations Unies pour encourager des initiatives de cohésion sociale et de règlement des conflits	Oui	Des réunions régulières ont été tenues avec les représentants du Ministère de la solidarité et des victimes de guerre et des autorités locales. Les réunions ont été interrompues pendant la crise postélectorale, qui a profondément affecté les relations entre les communautés, en particulier dans l'ouest et le sud du pays. Après la crise, l'ONUCI a mis l'accent sur le renforcement de la cohésion sociale en menant des activités propices au dialogue et à la réconciliation au niveau local.
Organisation de 10 réunions communautaires à travers le pays pour promouvoir le dialogue, la réconciliation nationale et l'amélioration de la confiance au sein des collectivités	10	Réunions intercommunautaires visant à promouvoir le dialogue et la réconciliation nationale et à renforcer la confiance au niveau local ont été organisées à Bondoukou, Bouaké, Daloa, Duékoué, Koffikro, Korhogo, Odienné, San-Pedro, Touba et Yamoussoukro.
Réalisation de 5 ateliers sur la gestion et le règlement des conflits à l'intention de représentants des autorités locales, des ministères d'exécution, des ONG et de la société civile	7	Ateliers sur la gestion et le règlement des conflits organisés avec les autorités locales et des représentants des ministères d'exécution concernés ont eu lieu avant le second tour de l'élection présidentielle à Bondoukou, Bouaké, Boundiali, Duékoué, Odienné, San-Pedro et Zouenoula.
Organisation de réunions mensuelles avec l'équipe de pays des Nations Unies pour renforcer les synergies et la coopération afin d'aider le Gouvernement ivoirien à rétablir l'autorité de l'État, à centraliser les caisses de l'État et à rétablir la cohésion sociale	Oui	L'ONUCI a présidé des réunions mensuelles avec l'équipe de pays des Nations Unies, sauf en avril 2011.
Programmes nationaux d'information et de sensibilisation à l'appui du processus de paix, y compris une campagne d'information et de communication sur le règlement des conflits, la consolidation de la paix et d'autres questions pertinentes avec des personnalités influentes, des chefs coutumiers, des responsables villageois, des groupes de jeunes et des associations féminines; des émissions radiophoniques dans 5 langues	Oui	Parmi les activités d'information et de sensibilisation organisées en faveur du processus de paix, on peut citer : des émissions radiodiffusées quotidiennes en français et dans 5 langues locales et 60 réunions organisées dans tout le pays avec de petites communautés parallèlement à des activités sportives, telles que des tournois de football, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à la paix. Les activités de communication et de formation des médias ont dû être interrompues en raison de la crise postélectorale, mais ont repris en mai et juin 2011 avec quatre réunions régionales tenues avec des dirigeants de la société civile.

nationales, sept jours sur sept; des émissions d'actualité, messages et documentaires diffusés sur la télévision d'État, les chaînes internationales et UNifeed; 48 points de presse hebdomadaires; la distribution de bulletins d'information mensuels; des activités de sensibilisation dans les écoles et les collectivités; des manifestations sportives; la distribution de tee-shirts (20 000); de stylos (10 000), d'affiches, de dépliants et brochures (20 000); et l'organisation de 2 séminaires à l'intention des médias et de la société civile		Des émissions d'actualité ont été envoyées à UNifeed, mais le radiodiffuseur d'État RTL a refusé de diffuser les images de l'ONUCI, en particulier après le second tour de l'élection présidentielle en novembre 2010. Au cours de l'exercice considéré, 48 points de presse hebdomadaires ont été organisés. Des affiches portant des messages de paix ont été produites et affichées sur 250 panneaux dans tout le pays; 2 affiches (tirées à 1 000 exemplaires chacune) ont été produites dans le cadre de la Journée internationale des Casques bleus. Enfin, 7 000 stylos à bille et 2 000 casquettes portant des messages promouvant la paix et la réconciliation ont également été produits.
Organisation d'un colloque sur la contribution des médias au redressement après un conflit	Non	Le colloque n'a pas pu avoir lieu, en raison de la crise postélectorale et des inquiétudes pour la sécurité des participants potentiels appartenant à des médias internationaux.
Organisation de 2 sondages visant à connaître l'opinion du public sur le processus de paix, y compris sur les questions liées à l'égalité des sexes, la protection de l'enfance et l'appareil judiciaire ivoirien	Non	Le climat politique et l'insécurité qui ont régné pendant la crise postélectorale n'ont pas permis d'effectuer les 2 sondages d'opinion.
Rapports mensuels au Comité du Conseil de sécurité créé en application de la résolution 1572 (2004), sur la situation des médias en Côte d'Ivoire	Oui	12 rapports sur la situation des médias en Côte d'Ivoire ont été soumis au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004).
Réunions mensuelles avec des responsables gouvernementaux, des groupes politiques et des organisations de la société civile, y compris des organisations de femmes, afin d'évaluer l'état de mise en œuvre du processus de paix, de recueillir des opinions sur le processus de paix et d'encourager le maintien de la participation de toutes les parties prenantes à ce processus	Oui	Des réunions mensuelles ont été tenues avec des responsables gouvernementaux, des groupes politiques et des organisations de la société civile, y compris des organisations de femmes. La fréquence des réunions a diminué durant la crise postélectorale et des réunions avec d'autres acteurs n'ont eu lieu que lorsque la situation l'exigeait, en raison des restrictions à la liberté de mouvement.
Ateliers trimestriels, à Abidjan et dans les deux secteurs, visant à renforcer les capacités des responsables gouvernementaux, des partis politiques et des organisations de la société civile, y compris des organisations de femmes, dans le domaine de la prévention et du règlement des conflits	2	Réunions ont été organisées par l'ONUCI à Abidjan en 2010 dans le cadre des préparatifs en vue de l'élection présidentielle. Les réunions, auxquelles ont assisté des représentants de tous les partis politiques et d'associations de femmes, visaient à renforcer les capacités en matière de prévention et de règlement des conflits et à encourager le respect du code de bonne conduite destiné aux partis politiques. Deux autres réunions n'ont pu être organisées en raison de la crise postélectorale et de l'indisponibilité des acteurs nationaux.

15 projets à effet rapide ayant trait à la réconciliation, à la sensibilisation et au règlement des conflits dans les zones du pays les plus touchées par le conflit	15	Projets à effet rapide ayant trait à la sensibilisation et à la réconciliation ont été mis en œuvre comme suit : 8 projets d'appui à des établissements scolaires, 4 projets de nettoyage à Bouaké, Daloa, Ferkessédougou et Korhogo, 1 projet de remise en état d'un terrain de sport sur le campus universitaire de Daloa, 1 projet relatif à des fournitures médicales et 1 projet de sensibilisation à la cohésion sociale. La plupart de ces projets à effet rapide ont été mis en œuvre dans les zones les plus touchées par le conflit lors de la crise postélectorale.
Publication d'un rapport spécial sur le processus électoral et les enseignements tirés des élections ivoiriennes (présidentielle et législatives)	Non	En raison de l'insécurité qui a régné lors de la crise postélectorale, la plupart des membres du personnel des organes d'administration des élections ont été mis en congé administratif. Ce n'est que lors de leur retour, en mai 2011, que le rapport spécial a commencé à être élaboré et il devrait être publié en mars 2012.
Conseils à l'organe d'administration des élections dans le cadre de réunions mensuelles régulières sur la loi électorale, le règlement intérieur et la structure de cet organe, la formation du personnel employé pour les élections, la gestion des listes électorales et la mise à jour et la gestion de la carte électorale	Oui	Des réunions régulières, tant hebdomadaires que quotidiennes, ont eu lieu avec toutes les parties prenantes, notamment les partenaires locaux de la Commission électorale indépendante, le Président de celle-ci et les commissaires, pour veiller au bon fonctionnement des commissions locales en ce qui concernait les questions juridiques liées au processus électoral. L'ONUCI a assisté à des réunions hebdomadaires sur l'enregistrement des électeurs organisées par la Commission électorale et le cabinet du Premier Ministre. Des cartes imprimées et sur support électronique indiquant la localisation des bureaux de vote ont été produites pour la Commission, les observateurs internationaux et d'autres acteurs internationaux. Entre le second tour de l'élection présidentielle, le 28 novembre 2010, et mai 2011, la Commission électorale n'a pas fonctionné en raison de l'insécurité. En mai 2011, la Commission a repris ses activités. Son président a remercié l'ONUCI et a sollicité son aide pour préparer les élections législatives.
Renforcement des capacités du personnel électoral recruté sur le plan national et des nouveaux organes chargés d'administrer les élections	Oui	Des réunions hebdomadaires ont été tenues avec la Commission électorale indépendante pour lui fournir des conseils et un appui technique. Des réunions supplémentaires, des ateliers et des mécanismes d'appui au renforcement des capacités ont été fournis aux membres de l'administration électorale. Le personnel de la Commission et les fonctionnaires chargés de la tenue du scrutin ont garanti le bon déroulement des opérations dans plus de 20 000 bureaux de vote. À partir de mai 2011, la Division de l'assistance électorale a donné des conseils à la Commission pour l'aider à se

	reconstituer et à mettre à jour les cartes administratives et électorales ainsi que les listes électorales.

Réalisation escomptée 3.2 : Progrès dans la restructuration des forces chargées de la défense et de la sécurité et des services de sécurité intérieure

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Élaboration par les autorités nationales, à l'issue d'un large processus de consultation, d'une conception de l'avenir du secteur de la sécurité en Côte d'Ivoire et de la stratégie correspondante	Avant les élections et la crise postélectorale, l'ancien Gouvernement et les autorités compétentes se refusaient à aborder directement les questions concernant le secteur de la sécurité en Côte d'Ivoire. Peu après la nomination des ministres du Gouvernement, le 1er juin 2011, le cabinet du Premier Ministre et les ministères concernés ont tenu des réunions hebdomadaires sur la réforme du secteur de la sécurité dans le cadre de la crise postélectorale, en particulier avec la branche militaire du Groupe de travail scientifique, afin d'élaborer une stratégie pour la réforme du secteur de la sécurité et le désarmement, la démobilisation et la réintégration.
Mise au point, par les autorités nationales, d'un mécanisme de consultation et de coordination à l'appui des efforts de réforme du secteur de la sécurité	Peu après la nomination des ministres du Gouvernement, le 1er juin 2011, les ministères concernés, en particulier le Groupe de travail scientifique, ont tenu 5 réunions en vue de la création d'un mécanisme de consultation et de coordination propre à appuyer la réforme du secteur de la sécurité. Du 21 au 24 juin 2011, un atelier consacré à la réforme du secteur de la sécurité et intitulé « Quelle armée pour la Côte d'Ivoire nouvelle? » a été organisé par le Ministre délégué.
Amélioration de 10 % au moins de la confiance que le public accorde aux institutions du secteur de la sécurité en Côte d'Ivoire, d'après les sondages réalisés	Le secteur de la sécurité a perdu la confiance du public dès le début de la crise postélectorale en raison du conflit armé, de la diffusion des armes et des affrontements entre institutions chargées de la sécurité nationale. Tout au long de la crise postélectorale, la population civile a été prise pour cible par les forces de sécurité des deux camps ainsi que par des groupes armés irréguliers. Après le conflit, du fait de la militarisation des forces de sécurité nationale, la confiance du public dans les institutions du secteur de sécurité s'est trouvée ébranlée. La population a demandé à l'ONUCI d'aider à éliminer les armes, munitions et explosifs et celle-ci a réagi en coordonnant l'appui aux opérations dans ce domaine.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Facilitation d'un dialogue national sur l'avenir du secteur de la sécurité en Côte d'Ivoire avec la participation de toutes les parties prenantes, y compris la société civile, notamment au moyen de réunions publiques, de groupes de réflexion et d'entretiens avec les principaux protagonistes	Non	Avant l'élection et la crise postélectorale, l'ancien Gouvernement et les autorités compétentes se refusaient à aborder directement les questions de sécurité et même à ouvrir un dialogue national. Cependant, depuis l'entrée en fonctions du nouveau Gouvernement, au 1er juin 2011, 5 réunions ont été organisées en vue de la planification d'un séminaire national réunissant divers intervenants, dont des représentants de la société civile.

Fourniture de conseils spécialisés aux autorités nationales en vue d'arrêter une conception de l'avenir du secteur de la sécurité en Côte d'Ivoire et la stratégie correspondante, y compris l'avenir des forces armées	Oui	5 réunions ont eu lieu en juin 2011 avec les autorités nationales pour aider celles-ci à élaborer une perspective à long terme et une stratégie pour la réforme du secteur de la sécurité. L'ONUCI a été officiellement invitée en tant qu'observateur à un atelier intitulé « Quelle armée pour la Côte d'Ivoire nouvelle? » organisé par le Ministre délégué.
Évaluation participative du secteur de la sécurité, comprenant notamment une analyse des lacunes et des recommandations pour un plan de développement de ce secteur	Non	Avant l'élection et pendant la crise postélectorale, l'ancien Gouvernement n'avait pas la volonté politique nécessaire pour aborder les questions de sécurité, et en particulier celle du secteur concernant l'évaluation et la mise en place d'un plan de développement. Depuis l'entrée en fonctions du nouveau Gouvernement, des réunions hebdomadaires ont été tenues avec le Groupe de travail scientifique afin de fournir des informations, des conseils et une aide technique en vue d'une réforme du secteur de sécurité et notamment pour planifier une évaluation dudit secteur en juin 2011.
Conseils stratégiques et techniques en vue de la création, par les autorités nationales, d'un mécanisme de consultation et de coordination pour appuyer les efforts de réforme du secteur de la sécurité, ou en vue de la refonte d'un mécanisme existant pour en renforcer la légitimité républicaine	Non	Avant l'élection, l'ancien Gouvernement et les autorités compétentes ne souhaitaient pas recevoir de conseils à propos d'une réforme du secteur de la sécurité ni mettre en œuvre une réforme dans ce domaine. Depuis la nomination des ministres par le nouveau Gouvernement, le 1er juin 2011, cinq réunions ont été tenues avec la cellule défense et sécurité et le cabinet militaire du Premier Ministre en vue de déterminer les conseils techniques et stratégiques nécessaires à une réforme effective du secteur de la sécurité.
Conseils spécialisés aux institutions, y compris l'Assemblée nationale, chargées de veiller à la responsabilisation, à la transparence et au contrôle des institutions du secteur de la sécurité et renforcement de leurs capacités	Non	Avant l'élection, l'ancien Gouvernement et les autorités compétentes se refusaient à aborder les questions touchant à la réforme et au contrôle du secteur de la sécurité. En raison de la crise postélectorale, les élections législatives ont été reportées et l'Assemblée nationale n'a pas été élue. Toutefois, au cours de déplacements sur le terrain en juin 2011 à Duékoué, Guiglo, Mont Mékou, San-Pedro et Tabou, les autorités locales, notamment les préfets et les sous-préfets, ont bénéficié d'avis et de conseils sur des questions liées à la sécurité.
Réunions trimestrielles de coordination interinstitutions avec des partenaires nationaux et internationaux et la communauté des donateurs, consacrées au financement et à l'exécution de la réforme du secteur de la sécurité en Côte d'Ivoire	Non	Avant l'élection présidentielle, aucune réunion de coordination avec les donateurs n'a eu lieu. Depuis mai 2011, deux réunions de coordination avec les donateurs internationaux ont été organisées sur des questions relatives à la réforme du secteur de la sécurité.

Contribution au plan stratégique pour la réforme de l'appareil judiciaire, notamment sous forme de conseils sur les moyens d'assurer son indépendance, sur les modifications à apporter à la législation et sur l'adoption de nouvelles lois concernant le secteur de la sécurité	Non	Le Ministre de la justice a signé en août 2010 un décret interministériel créant un comité d'orientation chargé d'élaborer une stratégie nationale en matière de justice, mais en raison de l'élection présidentielle qui a eu lieu en octobre et novembre 2011 et de la crise qui a suivi, le comité d'orientation n'a pas été mis en place et aucun plan stratégique national en vue de la réforme de l'appareil judiciaire n'a été élaboré. Des projets de loi ont bien été rédigés, mais au 30 juin 2011 aucun n'avait été adopté par le Ministère de la justice.
Réalisation ou commande d'une enquête initiale sur la perception qu'a le public ivoirien du secteur de la sécurité, pour suivre l'évolution de l'opinion et définir d'éventuelles mesures de renforcement de la confiance	Non	L'absence de progrès dans la mise en œuvre du quatrième accord complémentaire à l'Accord politique de Ouagadougou ainsi que la situation politique et l'insécurité au cours de l'exercice n'ont pas permis d'effectuer d'enquête.
Organisation de 2 conférences à l'intention des autorités locales pour les convaincre de la nécessité de coordonner les divers programmes de réforme du secteur de la sécurité et de 2 séminaires de recherche de solutions pour la mise en œuvre de programmes dans ce domaine à partir des recommandations formulées dans l'évaluation du secteur de la sécurité	Non	Avant l'élection, l'ancien Gouvernement et les autorités compétentes n'étaient pas disposés à aborder la question de la réforme et du contrôle du secteur de la sécurité. Depuis l'entrée en fonctions du nouveau Gouvernement, le 1er juin 2011, 5 réunions ont été organisées pour planifier un séminaire national auquel participeraient divers acteurs, y compris des représentants de la société civile.
Organisation d'une conférence de donateurs afin de mobiliser des fonds pour les différents programmes	Non	L'absence de progrès dans la mise en œuvre du quatrième accord complémentaire à l'Accord politique de Ouagadougou ainsi que le climat politique et l'insécurité au cours de l'exercice n'ont pas permis la tenue d'une conférence de donateurs.
Consultations mensuelles avec les autorités ivoiriennes au sujet du plan stratégique pour la réforme de l'appareil judiciaire dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité, notamment en vue de leur apporter conseils et assistance concernant l'indépendance du système judiciaire, les modifications à apporter à la législation et l'adoption de nouvelles lois	Non	En août 2010, le Ministre de la justice a signé un arrêté interministériel créant un comité d'orientation chargé d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie nationale pour le secteur de la justice. Toutefois, en raison de l'élection présidentielle qui a eu lieu en octobre et novembre 2010 et de la crise qui a suivi, le comité d'orientation n'a pas été mis en place et aucun plan stratégique national pour la réforme de l'appareil judiciaire n'a été élaboré. L'ONUCI n'a donc pas été en mesure de tenir des consultations mensuelles avec les autorités ivoiriennes. Aucun progrès n'a eu lieu après la fin de la crise, le comité d'orientation n'ayant pas été mis en place avant juillet 2011.

Composante 4 : ordre public

37. L'Opération a continué de s'attacher à rétablir la confiance du public et à améliorer l'image de la police ivoirienne en effectuant régulièrement des patrouilles aux côtés de la police locale et de la gendarmerie et en leur fournissant des services consultatifs en matière de droits de l'homme. Les unités de police constituées de l'ONUCI ont continué à garantir la sécurité et la liberté de circulation du personnel de l'ONU et à protéger les civils soumis à des menaces imminentes de violence physique. Conformément à la résolution 1933 (2010), l'Opération a appuyé le Centre de commandement intégré par la poursuite de ses conseils techniques, de ses activités de formation et de son soutien logistique et participé aux patrouilles des unités mixtes de celui-ci dans les secteurs sensibles. S'agissant des préparatifs et du déroulement de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire, le composante police de l'ONUCI a organisé des formations à l'intention de la police locale et de la gendarmerie sur des questions comme la mise en place d'une police démocratique, la déontologie, le rôle des forces de sécurité pendant les élections, la gestion des foules, le maintien de l'ordre, les droits de l'homme et la violence sexiste. Pendant la crise postélectorale, la police et la gendarmerie nationales ivoiriennes ont été instrumentalisées à des fins politiques et impliquées dans de nombreuses violations des droits de l'homme contre la population, ce qui a eu une incidence dramatique sur leurs liens et leurs relations avec l'Opération, empêchant l'ONUCI de s'acquitter de tous les aspects de son mandat. La coopération normale avec les institutions nationales de maintien de l'ordre a repris à partir d'avril 2011 et a été essentiellement ciblée sur la restauration de leurs capacités opérationnelles pour qu'elles préservent la sécurité publique, gravement remise en question pendant la crise, et sur l'offre d'une aide et de conseils au Gouvernement en ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité.

38. Pendant la période examinée, l'ONUCI avait prévu d'aider les autorités ivoiriennes à élaborer une stratégie complète de réforme de la justice et à restaurer l'autorité de l'État, comptant que des élections législatives se seraient déroulées pendant la période 2009/10. Avec le report des élections, l'ONUCI a participé activement au contrôle de la liste électorale et au règlement des différends survenus à ce sujet aux mois d'août et de septembre 2010. En octobre et novembre 2010, l'ONUCI a été déployée sur le terrain pour appuyer l'organisation des deux tours de l'élection présidentielle. La crise postélectorale a empêché l'ONUCI de mener à bien les activités qu'elle avait prévues et a eu des répercussions dévastatrices sur le système de justice ivoirien. Au total, 17 tribunaux et 23 établissements carcéraux ont été endommagés et pillés, plus de 12 000 prisonniers se sont échappés et au 30 juin 2011, une seule prison avait rouvert ses portes et 20 tribunaux seulement étaient opérationnels. L'ONUCI a donc été contrainte de revoir le rang de priorité de ses activités pour aider le Ministère de la justice à rouvrir les tribunaux et les prisons. Pendant les mois d'avril, de mai et de juin 2011, l'ONUCI a visité tous les tribunaux et les établissements carcéraux aux côtés de représentants du Ministère de la justice afin d'évaluer les dégâts et elle a pris des mesures en coordination avec les différents acteurs concernés à l'échelle nationale et internationale pour mobiliser des fonds et réhabiliter les locaux endommagés.

Réalisation escomptée 4.1 : Renforcement de l'ordre public et mise en place, au sein de la police nationale et de la gendarmerie ivoiriennes, de capacités opérationnelles durables

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Déploiement des institutions de maintien de l'ordre dans l'ensemble du pays	13 brigades de gendarmerie mixtes et 12 commissariats de police mixtes ont été déployés dans 13 grandes villes dans le nord et l'ouest du pays, notamment dans le cadre des arrangements de sécurité pris en vue des élections, pour un effectif total de 1 373 hommes (908 membres des Forces de défense et de sécurité (FDS) et 471 membres des FAFN), alors qu'on s'attendait à 10 600 hommes. Ce déploiement limité s'explique par des difficultés logistiques et financières ainsi que par le manque de volonté politique d'appliquer intégralement toutes les dispositions des accords politiques en la matière. Cette opération a été interrompue pendant la crise postélectorale.
Renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des institutions de maintien de l'ordre	Avant l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire, les capacités de la police et de la gendarmerie ont été renforcées, en particulier dans le domaine de la sécurité publique, de la gestion des foules et de la criminalistique. Toutefois, pendant la crise postélectorale, toutes les institutions de maintien de l'ordre, dont la police et la gendarmerie, ont été instrumentalisées à des fins politiques, ce qui a eu pour effet de réduire à néant leurs capacités de faire régner la loi et l'ordre. Après la crise postélectorale, les capacités opérationnelles étaient exsangues en raison du manque de véhicules, d'armes à feu et de matériel à la suite des pillages survenus pendant la crise.
Approbation et mise en œuvre du plan de réforme et de restructuration des forces de police et de gendarmerie ivoiriennes par la Cellule mixte de coordination de la réforme du secteur de la sécurité	Étant donné la crise postélectorale, le Groupe de travail sur la restructuration et la réforme des Forces de défense et de sécurité créé par le Premier Ministre n'a pas pu finaliser le projet de plan de réforme et de restructuration des forces de police et de gendarmerie en Côte d'Ivoire.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Surveillance et visites quotidiennes des institutions de maintien de l'ordre dans l'ensemble du pays	Oui	Des activités de surveillance et des visites quotidiennes ont été effectuées dans 14 préfectures, 10 districts, 94 commissariats de police; et 6 légions, 21 compagnies, 6 escadrons et 182 brigades de la gendarmerie de Côte d'Ivoire; toutefois, la crise postélectorale a interrompu la coopération normale avec la police et la gendarmerie ivoiriennes. À cause de la crise, 86 unités de police sur 118 ont cessé d'être opérationnelles. La surveillance et les visites n'ont repris qu'après la fin de la crise avec les unités de police restantes.

100 escortes mensuelles de fonctionnaires non armés de l'ONU dans l'exercice de leurs fonctions par les unités de police constituées	575	Au total, 575 escortes (soit une moyenne de 48 par mois) ont été assurées. Le nombre d'escortes a été moindre que prévu en raison de la crise postélectorale.
29 200 patrouilles de la Police des Nations Unies (80 patrouilles x 365 jours) pour suivre et encadrer les activités de la police à travers le pays et conseiller sur une base quotidienne le Centre de commandement intégré, dont 200 patrouilles par mois, dans l'ensemble du pays, menées conjointement avec les institutions de maintien de l'ordre	23 839	Au total, 23 839 patrouilles ont été effectuées dans l'ensemble du pays. Leur nombre a été moindre que prévu, faute de capacités par suite de la diminution du nombre d'agents de police non armés, des tâches supplémentaires à assumer pendant la crise postélectorale, ainsi que de la priorité accordée aux activités menées dans le domaine des droits de l'homme, et à la protection du personnel et des avoirs de l'ONUCI.
Fourniture de conseils quotidiens aux écoles de la police et de la gendarmerie, y compris de modules de formation sur la problématique hommes-femmes et la protection des mineurs	Oui	L'école de police a reçu une aide dans le cadre de sa restructuration financée par l'Union européenne. L'Opération a aidé l'école de police nationale à concevoir des modules de formation dans de grands domaines, distribué du matériel de formation aux établissements de formation de la police et de la gendarmerie et organisé plusieurs séances de formation des formateurs, notamment sur la problématique hommes-femmes et la protection des mineurs. Le projet a été interrompu pendant la crise postélectorale. L'ONUCI a ensuite donné des conseils à la police ivoirienne pour relancer cette initiative conjointe avec l'appui de l'Union européenne.
Réalisation ou commande d'une étude concernant l'impact du conflit en Côte d'Ivoire sur la structure, la cohésion et l'administration du secteur de la sécurité afin que l'ONUCI soit mieux préparée à fournir des conseils avisés aux acteurs nationaux qui en font la demande	Non	À la demande du Ministère de l'intérieur après la crise postélectorale, l'Opération a fourni son soutien et son assistance aux autorités locales pour réaliser une étude sur l'impact de la crise postélectorale sur les capacités opérationnelles de la police et de la gendarmerie nationales.
Rapport mensuel sur les activités récentes et à venir liées à la réforme du secteur de la sécurité, qui fasse le point et indique les résultats obtenus et les problèmes rencontrés, afin d'informer les partenaires de l'évolution de la situation	Non	Le Groupe de travail sur la restructuration et la réforme des Forces de défense et de sécurité n'a pas donné de résultats concrets ni montré la volonté politique de mener des activités liées à la réforme du secteur de la sécurité en ce qui concerne la police et la gendarmerie. Les activités ont été interrompues pendant la crise postélectorale. Aucun rapport n'a donc été établi.
Organisation de 10 séminaires internationaux à l'intention d'experts (de la criminalité organisée, de la criminalistique et de la gestion des crises par exemple) sur des questions d'actualité, 10 séminaires proposés à des spécialistes locaux par la coordination des unités de police constituées pour améliorer leurs capacités de lutte antiémeutes, 3 exercices menés chaque mois		Les activités suivantes ont notamment été menées :
	1	Session de formation des formateurs pour 31 membres de la police et de la gendarmerie dans le domaine des droits de l'homme
	1	Stage de remise à niveau en criminalistique pour 200 membres de la police et de la gendarmerie
	10	Stages de formation des formateurs pour 160 membres

par 2 ou 3 unités de police constituées avec leurs homologues dans la zone de l'Opération, 12 stages spécialisés de remise à niveau à l'intention des membres de la police et de la gendarmerie portant sur les Normes internationalement reconnues, notamment la prévention de la violence sexiste, des viols, de la violence dans la famille et des abus sexuels, conformément aux dispositions des résolutions 1325 (2000) et 1820 (2008) du Conseil de sécurité, cela afin de renforcer les capacités des services de police locaux		du personnel des unités mixtes du Centre de commandement intégré et des unités normales de la police et de la gendarmerie en ce qui concerne la sécurité pendant les élections
	9	Sessions de formation des formateurs sur la gestion des foules pour 248 membres des unités antiémeutes des FDS et des FAFN Les stages de formation n'ont pas été aussi nombreux que prévu en raison de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire et de l'interruption de la coopération normale avec les homologues locaux pendant la crise postélectorale.
Fourniture d'une assistance technique pour accroître les compétences techniques des institutions de maintien de l'ordre en installant un laboratoire de criminalistique et en y fournissant une assistance et une formation concernant la protection des lieux du crime, la balistique, les stupéfiants et les faux documents, en aidant notamment à constituer une base de données de la police criminelle sur les empreintes digitales, assortie de sa mise en place et sa gestion, de méthodes d'exploitation et de garanties de confidentialité et de respect de la vie privée	Oui	Offre d'une assistance et de conseils dans le cadre de la coïmplantation à la Vice-Direction générale ivoirienne de criminalistique, notamment pour ce qui est de la formation et des activités concernant la base de données criminalistiques centrale, comme l'établissement et la classification des dossiers criminels et les empreintes digitales. Encadrement dans le domaine de la criminalistique dans les commissariats de police de Daloa et Bouaké. Fourniture d'une assistance, notamment en ce qui concerne la constitution de la base de données criminalistiques centrale et mise à disposition de 12 équipes d'intervention et d'un laboratoire de criminalistique. Stage de formation pour 50 agents de police sur la gestion des scènes du crime (relevé d'empreintes digitales, photographies). Fourniture d'une assistance d'après-crise aux unités de police scientifique ivoiriennes, à la prison d'Abidjan, à la prison de Bouaké, aux brigades de gendarmerie et aux commissariats de police de la région de Bouaké
Organisation de 8 stages de formation d'instructeurs de la police pour améliorer les activités de police spécialisées (criminalistique, police de proximité, contrôle de la circulation, etc.) suivant le principe qui consiste à former les formateurs	4	Stages de formation pour les membres de la police scientifique de Bouaké et d'Abidjan Conception d'un projet de formation des formateurs sur la police de proximité et le contrôle de circulation. Les stages de formation ont été moins nombreux que prévu en raison de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire et de l'interruption de la coopération normale avec les homologues locaux pendant la crise postélectorale.
Organisation d'une campagne contre la corruption, notamment dans le cadre de 4 ateliers à l'intention de la police, de la gendarmerie et des services des douanes, et production d'un DVD de sensibilisation	Non	Ce produit n'a pu être réalisé, faute de volonté politique de la part des responsables ivoiriens et en raison de l'interruption de la coopération normale avec les homologues locaux pendant la crise postélectorale.

Fourniture d'une assistance aux services de police locaux, en collaboration avec le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et l'Organisation internationale de police criminelle, pour l'exécution d'un projet international de lutte contre le crime organisé, appelé Initiative Côte de l'Afrique de l'Ouest	Oui	Une assistance a été fournie à la police ivoirienne dans le cadre de la constitution d'une unité contre la criminalité transnationale. Un agent de liaison a été nommé pour l'Initiative Côte de l'Afrique de l'Ouest, et une session sur l'exécution du projet a été organisée avec le Ministère de l'intérieur ivoirien. Le Gouvernement ivoirien a publié un communiqué sur l'exécution du projet en août 2010.
Examen de suivi des activités de réforme et de restructuration de la police et de la gendarmerie nationales en réponse aux recommandations du Groupe de travail sur la réforme et la restructuration de l'armée qui devraient être publiées pendant l'exercice 2009/10	Non	Le Groupe de travail a interrompu ses activités en 2010. Ses conclusions ne sont plus pertinentes et il n'a jamais publié de rapport final.

Réalisation escomptée 4.2 : Rétablissement de l'autorité du pouvoir judiciaire et des institutions garantes de l'état de droit (y compris les établissements pénitentiaires) dans toute la Côte d'Ivoire

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Adoption et application par le Gouvernement d'un plan stratégique de réforme de la justice pénale et du système pénitentiaire, et adoption notamment d'une législation de base	Le Ministère de la justice a signé en août 2010 un décret interministériel portant création d'un comité directeur chargé de formuler et de mettre en œuvre une stratégie nationale en ce qui concerne le secteur de la justice; mais ce comité directeur n'a jamais vu le jour à cause de l'élection présidentielle tenue en octobre 2010 et de la crise qui l'a suivie.
	Des projets de loi ont été établis par le Ministère de la justice mais n'ont pas été adoptés.
Capacité opérationnelle de 80 % pour chacun des 11 tribunaux situés dans les préfectures du nord de la Côte d'Ivoire (2008/09 : 15 %; 2009/10 : 60 %; 2010/11 : 80 %)	Avant le premier tour de l'élection présidentielle le 31 octobre 2010, 10 des 11 tribunaux situés dans les préfectures du nord de la Côte d'Ivoire étaient opérationnels.
	Pendant la crise postélectorale, l'appareil judiciaire national s'est effondré et 17 tribunaux ont été endommagés. Au 30 juin 2011, seuls 20 des 37 tribunaux ivoiriens (6 des 11 tribunaux situés dans le nord du pays) avaient rouverts leurs portes, mais ils ne connaissaient que des affaires civiles
Capacité opérationnelle de 80 % pour chacune des 11 prisons situées dans les préfectures du nord de la Côte d'Ivoire (2008/09 : 0 %; 2009/10 : 60 %; 2010/11 : 80 %)	Avant le deuxième tour de l'élection présidentielle le 28 novembre 2010, 4 des 11 prisons situées dans les préfectures du nord du pays ont opéré avec des capacités limitées sous l'autorité des Forces nouvelles. Aucune des prisons n'a été rouverte par le Gouvernement.
	Pendant la crise postélectorale, le système carcéral s'est effondré; 23 prisons ont été endommagées et au 30 juin 2011, aucune des 33 prisons n'avait été rouverte.

Ouverture par le Gouvernement d'une nouvelle ferme-prison à Saliakro et élaboration et adoption par le Gouvernement d'ensembles de règles et de pratiques pour le fonctionnement des prisons ouvertes et semi-ouvertes	En 2010, le Ministère de la justice a retenu le concept proposé de l'ouverture d'une ferme-prison à Saliakro, financée par l'Union européenne, mais aucun contrat n'avait été signé avec le partenaire d'exécution au 30 juin 2011. Le projet a été interrompu de décembre 2010 à juin 2011 à cause de la crise postélectorale. Après la crise, le Gouvernement n'a pas considéré que l'élaboration d'un ensemble de règles et de pratiques pour le fonctionnement des prisons ouvertes et semi-ouvertes constituait une priorité.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Fourniture de conseils dans le cadre de consultations mensuelles avec les autorités ivoiriennes concernant le renforcement du fonctionnement des institutions judiciaires et pénitentiaires nouvellement déployées	Oui	Aucune des institutions pénitentiaires n'a été redéployée sous l'autorité du Gouvernement dans les préfectures situées dans le nord du pays pendant l'exercice 2010/11. Avant le deuxième tour de l'élection présidentielle, 4 des 11 prisons opéraient avec des capacités limitées sous l'autorité des Forces nouvelles. Tous les tribunaux situés dans les préfectures du nord de la Côte d'Ivoire ont été fermés en octobre 2010 avant le premier tour de l'élection présidentielle. Après l'effondrement de l'appareil judiciaire et du système carcéral pendant la crise postélectorale, l'ONUCI a donné des conseils aux autorités ivoiriennes pour évaluer les dégâts et les besoins des prisons et des tribunaux, et coordonné avec les différents acteurs concernés à l'échelle nationale et internationale la réhabilitation des prisons et des tribunaux. Depuis avril 2011, l'ONUCI a visité 37 tribunaux et 23 prisons, et 5 réunions ont été organisées avec les acteurs concernés à l'échelle nationale et internationale en vue de la réouverture des tribunaux et prisons dans l'ensemble du pays. Un rapport faisant le point sur les résultats des missions d'évaluation des dégâts subis par les tribunaux et les prisons a été communiqué au Ministère de la justice et aux donateurs internationaux au mois de juin 2011
2 rapports au Ministère de la justice et des droits de l'homme sur le rétablissement de 11 tribunaux dans les préfectures du nord de la Côte d'Ivoire, notamment sur les mesures destinées à rétablir la confiance dans le système judiciaire, et fourniture de conseils sur la gestion et l'administration des tribunaux conformément aux normes nationales et internationales	Non	L'ONUCI n'a pas pu établir ces rapports parce que tous les tribunaux des préfectures du nord ont été fermés en octobre 2010. Pendant la crise postélectorale, l'appareil judiciaire national s'est effondré.

		Depuis la fin de la crise en avril 2011, l'ONUCI a aidé les autorités ivoiriennes à évaluer les dégâts et les besoins des prisons et des tribunaux, coordonné les efforts des acteurs concernés à l'échelle nationale et internationale et mobilisé des fonds en vue de la réhabilitation des tribunaux.
Organisation de 2 ateliers d'une durée de 2 jours sur la gestion des tribunaux et la supervision du personnel à l'intention de 50 membres du personnel judiciaire des 11 tribunaux dans les préfectures du nord de la Côte d'Ivoire	Non	L'ONUCI n'a pas pu organiser d'atelier puisque le personnel judiciaire n'était pas disponible et que la situation sur le plan de la sécurité était précaire. Tous les tribunaux des préfectures du nord ont fermé leurs portes en octobre 2010 jusqu'à la fin de la crise postélectorale en avril 2011. Au 30 juin 2011, seuls 6 des 11 tribunaux du nord étaient ouverts et ils n'étaient pas pleinement opérationnels.
Fourniture d'une assistance au Gouvernement en vue d'améliorer la confiance que la population accorde aux tribunaux nouvellement déployés, en organisant 10 journées portes ouvertes dans ces tribunaux et/ou des rencontres publiques dans les villes où ils se trouvent dans les préfectures du nord de la Côte d'Ivoire	Non	L'ONUCI n'a pu mener à bien les projets de journées portes ouvertes dans les tribunaux et/ou de rencontres publiques puisque le personnel judiciaire n'était pas disponible et que la situation sur le plan de la sécurité était précaire. Tous les tribunaux situés dans les préfectures du nord ont fermé en octobre 2010 jusqu'à la fin de la crise postélectorale en avril 2011. Au 30 juin 2011, seuls 6 des 11 tribunaux du nord étaient ouverts et ils n'étaient pas pleinement opérationnels.
1 rapport au Ministère de la justice et des droits de l'homme sur le fonctionnement des établissements pénitentiaires dans les préfectures du nord de la Côte d'Ivoire, y compris sur l'application par l'administration des prisons des règlements internes et des directives opérationnelles récemment adoptées	Non	L'ONUCI n'a pas pu établir de rapport parce qu'aucune des prisons du nord n'avait rouvert sous l'autorité du Gouvernement. Pendant la crise postélectorale, le système carcéral s'est effondré.
Organisation d'une session de formation de 3 jours sur l'administration des prisons et les droits des prisonniers à l'intention des directeurs des 11 établissements pénitentiaires du nord du pays	Non	Aucune des prisons du nord n'a été rouverte sous l'autorité gouvernementale pendant l'exercice 2010/11. L'ONUCI n'a pu organiser une session de formation puisque le personnel de l'administration pénitentiaire n'était pas disponible et que la situation sur le plan de la sécurité était précaire pendant les élections et la crise postélectorale.
33 inspections de prisons et 1 inspection menée conjointement avec l'administration pénitentiaire nationale dans 11 établissements pénitentiaires situés dans les préfectures du nord du pays pour aider et conseiller les autorités pénitentiaires ivoiriennes dans l'application des règlements pénitentiaires	24	Inspections de 11 prisons Aucun des établissements pénitentiaires n'a été redéployé sous l'autorité gouvernementale dans les préfectures du nord pendant l'exercice 2010/11. Avant le deuxième tour de l'élection présidentielle, 4 des 11 prisons ont opéré avec des capacités limitées sous l'autorité des Forces nouvelles. L'ONUCI n'a pu procéder à des inspections pendant les élections et la crise postélectorale en raison de la

		fermeture de tous les établissements pénitentiaires, du fait que le personnel de l'administration pénitentiaire n'était pas disponible et à cause de la précarité des conditions en matière de sécurité.
44 visites de prisons dans la zone contrôlée par le Gouvernement pour faciliter la mise en œuvre des directives opérationnelles préalablement adoptées par le Gouvernement, aider les directeurs de prison ivoiriens à faire face aux situations d'urgence qui se produisent dans les prisons et conduire dans ces établissements des missions conjointes avec l'administration centrale des prisons, selon que de besoin	48	Visites de prison ont été effectuées pendant la crise postélectorale dans la zone contrôlée par le Gouvernement pour aider les directeurs de prison ivoiriens à mettre en œuvre les directives opérationnelles et à faire face aux situations d'urgence.
Fourniture de conseils au Ministère de la justice et des droits de l'homme sur les moyens d'accroître les capacités de surveillance judiciaire, notamment sur le renforcement de l'inspection judiciaire, le renforcement des effectifs du service chargé de la collecte de statistiques dans l'ensemble du secteur de la justice et le renforcement des compétences des chefs de juridiction pour surveiller les activités des juges	Non	Les activités du Ministère de la justice ont été interrompues en septembre 2010 en raison de la prochaine élection présidentielle et des changements politiques attendus au niveau ministériel. À partir d'avril 2011, l'ONUCI s'est efforcée d'aider le Ministère de la justice à rouvrir les tribunaux et les prisons.
Fourniture d'une assistance au Gouvernement concernant le renforcement des établissements assurant un enseignement dans les domaines juridique, judiciaire et pénitentiaire, notamment l'Institut de formation judiciaire, le centre de formation de l'ordre des avocats, l'institut de formation du personnel pénitentiaire, l'école nationale de police et les facultés de droit, en organisant, avec le Ministère de la justice, l'administration pénitentiaire nationale, le Centre de documentation juridique, l'institut de formation judiciaire, l'ordre des avocats, la police et la gendarmerie, la communauté des donateurs et d'autres établissements d'enseignement et acteurs du système judiciaire, des séances de travail mensuelles sur les programmes de formation et les matériels éducatifs	Oui	Avant et après la crise, l'ONUCI a tenu cinq réunions avec les responsables gouvernementaux sur le renforcement du système d'enseignement dans les domaines juridique, judiciaire et pénitentiaire. En collaboration avec le Ministère de la justice et d'autres partenaires compétents, l'ONUCI a organisé un séminaire en vue de l'établissement d'un programme de formation sur la justice et l'égalité des sexes pour les acteurs du système judiciaire. En collaboration avec l'Union européenne et le Ministère de la justice, l'ONUCI a organisé trois visites d'établissements de formation des auxiliaires de justice, du personnel de l'administration pénitentiaire et des travailleurs sociaux en France pour instaurer des partenariats entre ces établissements et l'Institut ivoirien de formation judiciaire.
Fourniture d'une aide au Gouvernement pour améliorer l'accès des juristes à la législation, à la jurisprudence et à d'autres documents juridiques pertinents, notamment en organisant des consultations mensuelles avec	Non	Les fonctionnaires du Ministère de la justice chargés de la documentation juridique ont interrompu leurs activités en septembre en 2010 en raison de la prochaine élection présidentielle et des changements politiques attendus au niveau ministériel.

le Ministère de la justice, le Centre de documentation juridique, la communauté des donateurs et les spécialistes de l'appareil de justice concernant la mise en place de mécanismes de diffusion de cette littérature aux tribunaux, aux bureaux des procureurs, aux centres de documentation juridique, aux établissements d'enseignement et aux bibliothèques		À partir d'avril 2011, l'ONUCI s'est efforcée d'aider le Ministère de la justice à rouvrir les tribunaux et les prisons.
Un projet pilote pour la réorganisation et l'informatisation des greffes des tribunaux	Non	Bien que le Ministère de la justice ait signé en août 2010 un décret portant création d'un groupe de travail chargé de mettre au point le projet pilote, il n'y pas eu d'autres réunions à cause de la crise postélectorale. En collaboration avec l'Union européenne, l'ONUCI a défini le mandat des experts qui aideraient le Ministère de la Justice à exécuter ce projet (finalisé en septembre 2010).
Fourniture d'une assistance au Gouvernement, par le biais de réunions mensuelles, pour réformer le régime d'aide judiciaire et prendre d'autres mesures afin de rendre le système de justice plus accessible à la population, y compris en appuyant les activités d'aide judiciaire menées par l'ordre des avocats et les ONG	Non	Avant et après la crise, l'ONUCI a rencontré des représentants de l'Association du barreau ivoirien et des ONG nationales pour mettre au point des projets d'aide judiciaire. Il n'y a pas eu de réunion avec le Gouvernement ivoirien parce que les responsables des questions d'aide judiciaire au sein du Ministère de la justice ont interrompu leurs activités en septembre 2010 en raison de la prochaine élection présidentielle et des changements politiques attendus au niveau ministériel. Pendant et après la crise postélectorale, il n'y a pas eu d'autres activités engagées en collaboration avec le Gouvernement en rapport à des projets d'aide judiciaire.
Fourniture de conseils au Gouvernement, par le biais de réunions mensuelles, sur le règlement de différends portant sur la restitution de terres et d'autres biens aux personnes déplacées à leur retour (après examen des litiges) et sur les pratiques internationales optimales concernant le retour, la réinstallation et la restitution des biens	Oui	La portée du travail de l'Opération sur les questions foncières a dépassé les cas concernant uniquement les personnes déplacées pour englober les litiges fonciers au sens large. L'ONUCI a participé tous les mois au groupe sur la protection qui se composait de l'équipe de pays des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales internationales et de représentants du Gouvernement. L'ONUCI a donné des conseils relatifs aux déplacés et à l'application de la loi sur le droit foncier rural de 1998.
Publication d'un rapport sur le système de justice dans les régions du nord de la Côte d'Ivoire à la suite du redéploiement de l'administration judiciaire et réalisation d'autres études spécialisées sur différents aspects de la justice pénale en Côte d'Ivoire	Oui	Un rapport faisant le point sur les résultats des missions d'évaluation des dégâts subis par les tribunaux et les prisons a été communiqué au Ministère de la justice et aux donateurs internationaux au mois de juin 2011. Il a aussi été partagé avec les autorités nationales et les acteurs concernés à l'échelle internationale.

Suivi des affaires de violations des droits de l'homme, d'impunité, de violence contre les femmes et des différends concernant les listes électorales qui ont été portées devant les tribunaux, par le biais de visites semestrielles dans chacun des 34 tribunaux de la Côte d'Ivoire, et fourniture de conseils au Ministère de la justice sur les questions qui s'y rattachent	Oui	Avant la crise, l'ONUCI a inspecté à deux reprises les 34 tribunaux de la Côte d'Ivoire pour suivre des différends concernant les listes électorales et plusieurs affaires de violence contre les femmes. L'ONUCI a aidé le HCDH à enquêter sur de nombreuses violations perpétrées pendant la crise postélectorale, mais elle n'a pas pu suivre d'affaires après avril 2011 parce que les tribunaux qui ont été rouverts ne connaissent que des affaires civiles à cause de la fermeture de toutes les prisons et de l'absence de police judiciaire.
Fourniture de conseils à l'administration des prisons dans le sud du pays et à l'administration pénitentiaire nationale par le biais de consultations hebdomadaires au sujet de la nouvelle ferme-prison de Saliakro et élaboration d'un ensemble de règles et de directives opérationnelles pour les prisons ouvertes et semi-ouvertes, ainsi que 7 visites sur le site de la nouvelle ferme-prison	Non	Avant la crise postélectorale, l'ONUCI a tenu deux réunions avec les autorités nationales sur les règles et directives opérationnelles pour les prisons ouvertes et semi-ouvertes. L'ONUCI a visité le site d'une nouvelle ferme-prison avec des représentants de l'Union européenne et des autorités nationales, mais le projet de Saliakro a été interrompu en décembre 2010 par suite de la crise postélectorale. Pendant la crise et une fois qu'elle a été finie, le Gouvernement n'a pas considéré que l'élaboration d'un ensemble de règles et de pratiques pour le fonctionnement des prisons ouvertes et semi-ouvertes constituait une priorité.
Tenue de 2 sessions de formation d'une journée consacrées à la création et à la gestion d'unités agropastorales à l'intention de 66 membres du personnel pénitentiaire de 33 prisons en Côte d'Ivoire; réalisation de 10 inspections dans 5 prisons dotées depuis peu d'unités agropastorales en vue de rendre compte au Gouvernement de leur administration et des résultats obtenus	Non	Les sessions de formation étaient liées à la création d'unités agropastorales financées par l'UE pour améliorer les conditions de détention. Tous les projets de l'UE ont été interrompus pendant la crise postélectorale et n'étaient pas relancés au 30 juin 2011.
Sensibilisation de 300 prisonniers et agents pénitentiaires au VIH/sida	Oui	Entre juillet et novembre 2010, trois sessions de sensibilisation au VIH/sida ont été organisées à l'intention de 533 prisonniers et 46 agents pénitentiaires.
Exécution de 5 projets à effet rapide afin de contribuer au renforcement de la justice et du système pénitentiaire	9	Projets à effet rapide (réhabilitation des prisons d'Abidjan, d'Aboisso, d'Agboville, de Daloa, de Dimbokro, de Mbahiakro, de Tabou, de Tiassale et du tribunal de Yopougon et fourniture de matériel)
	3	Projets à effet rapide (fourniture de matériel à la police nationale)

	Il a été possible d'exécuter davantage de projets car le budget nécessaire pour chaque projet était moindre que prévu et des projets supplémentaires ont été lancés étant donné l'urgence de la situation pour maintenir l'ordre public immédiatement après la crise postélectorale.

Composante 5 : appui

39. Le tableau consacré à la composante appui décrit les activités de la Division de l'appui à la mission, de la Section de la sécurité et de l'Équipe Déontologie et discipline. Les produits approuvés dans le cadre des budgets axés sur les résultats pour l'exercice 2010/11 ne comprennent pas les activités relatives à l'appui fourni dans le cadre des élections présidentielles ni les activités liées à la réorganisation de la mission découlant de la résolution 1933 (2010) du Conseil de sécurité; ils n'avaient pas anticipé l'augmentation substantielle des ressources nécessaires pour permettre à l'Opération de répondre à la crise postélectorale.

40. Pendant la période considérée, toutes les troupes ont bénéficié d'un hébergement en dur. Ont été exécutés au total 219 projets de remise en état des infrastructures et de reconstruction portant sur l'ensemble des bâtiments, indispensables pour que l'Opération satisfasse aux normes minimales de sécurité opérationnelle, 1 769 interventions concernant différents types de travaux d'entretien ou de réparation des bâtiments et des travaux d'entretien sur 17 kilomètres de voies desservant 15 aérodromes et hélistations à la suite de la reconfiguration du déploiement et de l'aménagement du nouveau site devant accueillir les effectifs militaires qui plus est, 7 575 bureaux de vote ont été passés en revue et répertoriés. L'ONUCI a aussi fourni un appui logistique à la Commission électorale indépendante (CEI) consistant en la fourniture de moyens de transport terrestres et aériens pour livrer 11 millions de cartes d'électeur et de cartes d'identité à 415 commissions électorales et 774 bureaux de vote, l'acheminement de 305 tonnes de matériel électoral dans 68 bureaux nationaux et la formation de 60 000 agents affectés aux bureaux de vote et de 12 865 membres de la CEI.

41. Un appui a également été fourni aux 500 nouveaux militaires et membres des unités de police constituées que l'ONUCI a déployés en application de la résolution 1942 (2010) du Conseil de sécurité avant le premier tour des élections présidentielles, en vue de consolider le dispositif de sécurité pendant la période électorale, ainsi qu'aux effectifs supplémentaires qui ont été déployés pour renforcer la sécurité dans le pays après les élections, conformément à l'autorisation donnée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1967 (2011). Par ailleurs, conformément à la même résolution, des dispositions ont été adoptées pour recevoir le renfort de 3 compagnies d'infanterie, de 3 hélicoptères armés et de 2 hélicoptères militaires de transport transférés à titre provisoire de la MINUL à l'ONUCI.

Réalisation escomptée 5.1 : Fourniture d'un soutien plus efficace à l'Opération en matière de logistique, d'administration et de sécurité

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Achèvement de tous les projets de rénovation et de reconstruction de tous les bâtiments indispensables pour que l'Opération satisfasse aux normes minimales de sécurité opérationnelle	Objectif atteint. Tous les 84 éléments d'infrastructures, dont les routes, les hélistations, les murs d'enceinte, les installations d'adduction d'eau et d'assainissement, de forage et de stockage des carburants et les 133 bâtiments ont été rénovés pour satisfaire aux normes minimales de sécurité opérationnelle. Toutes les troupes ont bénéficié d'un hébergement en dur. La crise postélectorale et l'adjonction de 2 500 nouveaux fonctionnaires en tenue ont entraîné un surcroît de travail.
Absence d'augmentation du nombre moyen de cas de paludisme signalés parmi le personnel de l'ONUCI (2008/09 : 2 cas par mois; 2009/10 : 3 cas par mois; 2010/11 : 2 cas par mois)	Le nombre de cas signalé pour les années précédentes ne portait que sur le personnel civil en poste à Abidjan. Pendant la période considérée, le nombre de cas par mois a été de 16 pour le personnel civil en poste à Abidjan; toutefois, la moyenne mensuelle des cas de paludisme signalés parmi l'ensemble du personnel en tenue de l'ONUCI a été de 174.
	Chiffres révisés portant sur l'ensemble du personnel de l'ONUCI : (2008/09 : 277 cas par mois; 2009/10 : 186 cas par mois; 2010/11 : 174 cas par mois)
Maintien du nombre d'accidents de la route à 3 ou moins pour 100 véhicules (2008/09 : 4 accidents; 2009/10 : 3 accidents; 2010/11 : 3 accidents)	Objectif atteint. Le taux d'accidents a été de 2 pour 100 véhicules. Pour un total de 952 véhicules opérationnels pendant la période considérée, on a dénombré 19 accidents en moyenne.
Réduction de 5 à 3 par mois du nombre d'affaires signalées à l'Équipe Déontologie et discipline	Le nombre d'affaires signalées à l'Équipe Déontologie et discipline a été réduit de 5 à 4 par mois.

Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
Amélioration des services		
Achèvement de la rénovation des bâtiments et infrastructures de la mission afin qu'ils répondent aux normes minimales de sécurité opérationnelle	Oui	Les 26 sites d'hébergement du personnel civil, des membres de la Police des Nations Unies et des observateurs militaires répondent tous aux normes minimales de sécurité opérationnelle.
Organisation d'un programme de prévention du paludisme à l'intention des observateurs militaires, de la Police des Nations Unies et du personnel civil en poste à Abidjan, Bouaké et Daloa	Oui	Une action de sensibilisation à la prévalence du paludisme et aux mesures préventives à cet égard a été menée auprès de 982 militaires, 128 policiers des Nations Unies et 60 fonctionnaires civils au cours de leur formation initiale dans tous les secteurs. En outre, des messages relatifs à la prévention du paludisme ont été fréquemment diffusés sur les

		ondes et dans des dépliants. On a également distribué 758 moustiquaires, 2 104 insectifuges et 365 doses de traitement préventif.
Application d'un programme de formation des chauffeurs plus rigoureux associée à l'organisation de campagnes de sécurité routière et de sensibilisation des conducteurs et à l'imposition de sanctions allant jusqu'à la suspension ou au retrait du permis de conduire pour les infractions enregistrées dans le système CarLog	Oui	Des campagnes de sensibilisation des conducteurs à la sécurité routière ont été diffusées et mises en ligne chaque trimestre sur le site intranet de l'Opération. 7 permis de conduire ont été suspendus et 2 ont été retirés pour excès de vitesse. 9 permis ont été suspendus et 5 ont été retirés à la suite d'accidents.
Militaires, personnel de police et personnel civil		
Opération de déploiement, de relève et de rapatriement pour des effectifs moyens de 7 250 militaires, 200 observateurs militaires, 450 membres de la Police des Nations Unies et 750 membres des unités de police constituées	Oui	Effectifs moyens réels : 7 539 Militaires 187 Observateurs militaires 390 Membres de la Police des Nations Unies 884 Membres des unités de police constituées La moyenne plus élevée que prévu des effectifs résulte du déploiement additionnel de personnel en tenue, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité.
Stockage de 1 000 tonnes et fourniture de 600 tonnes de rations par mois et gestion d'une réserve de 22 jours de rations de combat, représentant au total 165 000 rations et 742 000 litres d'eau pour les membres des contingents militaires et des unités de police constituées dans 40 emplacements	Non	Stockage de 1 000 tonnes et fourniture de 600 tonnes de rations par mois et gestion d'une réserve de 14 jours de rations de combat dans tous les emplacements des militaires et de 7 jours aux emplacements des quartiers généraux de Sebroko, Daloa et Bouaké Le niveau des stocks de la mission a été plus bas que prévu : 138 000 rations de combat et 420 400 litres d'eau dans 34 emplacements, la consommation ayant été plus forte pendant la crise postélectorale.
Administration de 1 298 membres du personnel civil en moyenne, soit 376 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 728 administrateurs recrutés sur le plan national, 162 Volontaires des Nations Unies, 24 membres du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et 8 membres du personnel fourni par des gouvernements	Oui	Administration de 1 382 membres du personnel civil en moyenne, soit 370 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 731 administrateurs recrutés sur le plan national, 245 Volontaires des Nations Unies, 28 membres du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et 8 membres du personnel fourni par des gouvernements

		D'autres membres du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et Volontaires des Nations Unies ont été recrutés pour appuyer le processus électoral.
Formulation de recommandations sur les écarts de conduite dans un délai d'un mois après la réception du rapport d'enquête; envoi d'observations au commandant de la Force et au chef de la Police à l'issue des missions d'établissement des faits par le Groupe déontologie et discipline et suivi de leur mise en œuvre par le commandant de la Force et le Chef de la Police	Oui	19 recommandations et renvois ont été formulés dans un délai d'un mois après réception du rapport d'enquête. À l'issue des missions d'établissement des faits par le Groupe déontologie et discipline, les observations ont été communiquées au commandant de la Force et au chef de la Police qui ont assuré le suivi de la mise en œuvre.
Publication d'une lettre mensuelle d'information et de sensibilisation destinée à rappeler le code de conduite qui régit les activités et le comportement du personnel des Nations Unies	Non	En raison des élections et de la crise postélectorale, l'Équipe Déontologie et discipline n'a publié que deux bulletins mensuels, en août et en octobre 2010. Par ailleurs, 2 émissions de sensibilisation ont été diffusées les 9 mars et 20 juin 2011.
Organisation, en collaboration avec le Bureau de la communication et de l'information, de 10 rencontres publiques et ateliers destinés à sensibiliser la population ivoirienne aux normes de conduite que doivent observer les militaires, les policiers et le personnel civil de l'ONUCI et notamment à la politique de tolérance zéro à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles	Non	6 rencontres publiques ont été organisées dans différentes régions du pays pour sensibiliser la population ivoirienne à la politique des Nations Unies à l'égard de l'exploitation et des atteintes sexuelles; cette action de sensibilisation a comporté la présentation de la vidéo « Tolérance zéro », produite localement, des discussions libres et des réunions-débats où les démarches pour venir en aide aux victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles et pour déposer une plainte auprès de l'Équipe Déontologie et discipline ont été expliquées. En raison de la crise postélectorale qui a duré de novembre 2010 à avril 2011, les activités prévues ont été perturbées.
Participation à 7 réunions sur la prévention de l'exploitation sexuelle et de l'abus d'autorité, suivi des activités menées dans le cadre de la stratégie de travail en réseau de pays pour la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et participation à 5 réunions sur les moyens de venir en aide aux victimes	Non	Le 23 juin 2011, l'ONUCI a participé à une réunion interinstitutions du groupe sectoriel de la protection présidée par le coordonnateur résident et favorisé la création d'une équipe spéciale chargée de mettre en place un mécanisme d'assistance aux victimes en Côte d'Ivoire. En raison de la crise postélectorale, qui a vu l'évacuation des responsables des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales internationales et nationales, les activités prévues, dont les 6 autres réunions, ont été perturbées.

26 stages de formation d'arrivants portant sur le code de conduite des Nations Unies et sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles à l'intention de 1 120 militaires à Abidjan, Daloa et Bouaké	Oui	80 stages, dont : 27 séances de formation d'arrivants portant sur le code de conduite, suivies par 183 militaires et 105 policiers des Nations Unies; 42 séances sur la prévention de l'exploitation sexuelle, offertes dans le cadre de la formation des formateurs, suivies par 2 691 militaires; et 11 séances sur la prévention de l'exploitation sexuelle suivies par 32 membres du personnel civil à Abidjan, Daloa et Bouaké
18 stages de gestion et d'encadrement à l'intention de 360 membres du personnel, 20 séances de formation au renforcement des capacités pour 400 membres du personnel des Nations Unies, 24 stages d'accueil pour 240 membres du personnel civil de l'ONU, 12 stages de formation au système électronique d'évaluation et de notation des fonctionnaires (e-PAS) pour 240 membres du personnel civil, fourniture de documentation et de conseils sur l'organisation des carrières à 600 membres du personnel de la mission par an par le biais du Centre info-carrières	14	Stages de gestion et d'encadrement à l'intention de 200 membres du personnel
	10	Séances de formation au renforcement des capacités et à l'organisation des carrières, organisées à Abidjan, Daloa et Bouaké
	44	Stages d'accueil auxquels ont participé 1 170 membres du personnel de l'ONUCI à Abidjan, Bouaké et Daloa
	6	Stages de formation au système e-PAS
	24	Membres du personnel ont utilisé la documentation disponible au Centre info-carrières. Les résultats inférieurs aux prévisions en matière de formation sont imputables aux activités d'appui menées en amont des élections et à la crise postélectorale, ainsi qu'à une insuffisance de personnel qualifié pour maintenir le Centre infocarrières en état de fonctionnement. 718 membres du personnel ont suivi des cours d'anglais, d'arabe et de français.
Installations et infrastructures		
Entretien et remise en état de sites des contingents et des unités de police constituées, ainsi que de locaux utilisés par la Police et le personnel civil des Nations Unies, dans 54 sites environ	Oui	Entretien et remise en état de sites des contingents et des unités de police constituées, ainsi que de locaux utilisés par la Police et le personnel civil des Nations Unies, dans 55 sites.
Exploitation et entretien de 28 systèmes d'épuration de l'eau, d'installations d'embouteillage et de systèmes de dosage du chlore appartenant à l'ONU, dans 16 sites	27	Exploitation et entretien de 27 systèmes d'épuration de l'eau, d'installations d'embouteillage et de systèmes de dosage du chlore appartenant à l'ONU, dans 15 sites. Une station d'épuration des eaux par osmose inverse à Toulépleu a été vandalisée pendant la crise postélectorale.
Exploitation et entretien de 301 groupes électrogènes appartenant à l'ONU dans 54 sites	330	Exploitation et entretien de 330 groupes électrogènes dans 55 sites. Un camp (le vieux camp Bouna) a été fermé et deux nouveaux camps (Anyama et Akouédo) ont été construits à Abidjan.

Entretien et remise en état de 20 kilomètres de routes, de 15 aérodromes et hélistations dans 15 sites et de 5 parcs de stockage de carburant aviation dans 5 sites	Oui	Remise en état de 17 kilomètres de routes et entretien de 15 aérodromes et hélistations et de 5 parcs de stockage de carburant aviation. La remise en état des routes a été moins importante que prévu en raison de la participation des soldats du génie à d'autres travaux non planifiés, dans le cadre des préparatifs des élections présidentielles.
Fourniture de 2,5 millions de litres de carburants et lubrifiants pour 506 groupes électrogènes (301 appartenant à l'ONU et 205 appartenant aux contingents)	4,6 millions	De litres de gazole et de lubrifiants pour 572 groupes électrogènes (330 appartenant à l'ONU et 242 appartenant aux contingents) La consommation supérieure aux prévisions est imputable aux activités non planifiées, à la présence de personnel en tenue supplémentaire et aux fréquentes coupures de courant dans le pays.
Transports terrestres		
	1 036	Exploitation et entretien de 1 036 véhicules en moyenne dans 3 ateliers situés à Abidjan, Daloa (secteur ouest) et Bouaké (secteur est).
Exploitation et entretien, dans 3 grands ateliers répartis entre 5 sites, de 1 049 véhicules, remorques et accessoires appartenant à l'ONU	Oui	L'exploitation des services de navette a été perturbée pendant la crise postélectorale qui a fini par en entraîner l'arrêt complet, ce qui s'est traduit par une baisse de 45 % de la fréquence de la navette entre décembre 2010 et avril 2011; le service a repris en avril 2011.
Exploitation d'un service de navette 5 jours par semaine, à l'intention de 800 membres du personnel de l'ONU par jour, en moyenne, entre leur logement et la zone des activités de la mission	4,8 millions	De litres de carburants et lubrifiants pour 1 049 véhicules appartenant à l'ONU et 1 434 appartenant aux contingents; les besoins moindres que prévu s'expliquent par la circulation restreinte des véhicules de l'ONU pendant la crise postélectorale et par le déploiement retardé des contingents.
Transports aériens		
Exploitation et entretien de 3 avions et d'un quatrième dont le coût est partagé avec la MINUL, ainsi que de 8 hélicoptères dans 3 sites (Abidjan, Bouaké et Daloa)	Oui	Exploitation et entretien 4 avions, le coût du quatrième ayant été partagé avec la MINUL; en outre, 3 avions ont été temporairement empruntés à une autre mission. 18 hélicoptères dans 3 sites (Abidjan, Bouaké et Daloa), dont 10 fournis en supplément, comprenant 5 hélicoptères transférés temporairement de la MINUL (2 de transport et 3 armés) comme prévu par les résolutions du Conseil de sécurité, 3 hélicoptères militaires dans le cadre de la reconfiguration de la force et 2 hélicoptères commerciaux liés aux activités

		d'appui aux élections et à la situation pendant la crise postélectorale
Fourniture de 8,1 millions de litres de carburants et lubrifiants pour les transports aériens	9,1 millions	De litres de carburants et lubrifiants; un plus grand nombre d'avions que prévu étaient en service en raison de la crise postélectorale.
Transports maritimes ou fluviaux		
Exploitation et entretien de 2 bateaux	2	Bateaux exploités et entretenus pendant la période électorale pour assurer la sécurité dans la région de la lagune d'Abidjan; l'opération a cependant été limitée pendant la crise postélectorale en raison des conditions de sécurité.
Fourniture de 29 200 litres de carburants et lubrifiants pour les transports maritimes ou fluviaux	2 400	Litres de carburants et lubrifiants pour le transport maritime ou fluvial des fournitures et du matériel liés aux élections. Les conditions de sécurité ont par la suite restreint les mouvements et le matériel a été transporté par la route.
Communications		
Exploitation et entretien d'une station centrale de communication par satellite à Abidjan et de 22 stations terrestres de communications par satellite dans 22 sites répartis dans l'ensemble de la zone de la mission, un réseau longue portée qui dessert 2 750 téléphones et 2 696 ordinateurs, un réseau haute fréquence (HF) comprenant 208 stations fixes et 751 radios mobiles ainsi que 27 radios HF portables, un réseau très haute fréquence (VHF) reliant 3 133 postes de radio portatifs, 1 194 radios mobiles, 228 stations de radio et 68 répéteurs et un réseau VHF air-sol comprenant 46 stations fixes et 71 stations mobiles		Exploitation et entretien de :
	1	Station centrale de communications par satellite à Abidjan
	24	Stations terrestres de communications par satellite dans l'ensemble du pays
		Les deux stations terrestres supplémentaires ont été installées à Bouaké et au Golf Hôtel pendant la crise, avant d'être redéployées dans les camps nouvellement créés après la crise.
		Un réseau longue portée comprenant :
	2 750	Téléphones
	2 721	Ordinateurs
		Un réseau haute fréquence composé de :
	209	Stations de radio
	730	Radios mobiles
	21	Radios HF portatifs
		Un réseau VHF comprenant :
	76	Répéteurs
	1 186	Radios mobiles
	228	Stations fixes
	2 404	Postes de radio portatifs

		Un réseau VHF air-sol composé de :
	38	Stations fixes
	37	Postes de radio portatifs
Services d'appui et d'entretien pour 25 stations de radiodiffusion FM et 4 studios de production radiophonique et de radiodiffusion	Oui	Prestation d'un appui à 25 sites d'émetteur FM de l'ONUCI et à 4 studios de production radiophonique et de radiodiffusion
Informatique		
Services d'appui et d'entretien pour 87 serveurs de qualité moyenne, 6 serveurs haut de gamme, 1 592 ordinateurs de bureau, 521 ordinateurs portables et 525 imprimantes et expéditeurs numériques, dans 59 sites	Oui	Services d'appui et d'entretien pour 47 serveurs de qualité moyenne et 98 serveurs virtuels, 2 138 ordinateurs de bureau, 583 ordinateurs portables et 525 imprimantes et expéditeurs numérique, dans 62 sites Des ordinateurs et téléphones supplémentaires ont été fournis à des centres d'appel pour recueillir et enregistrer les cas de violation des droits de l'homme et les informations sur le scrutin et à des centres informatiques pour le regroupement des résultats électoraux en vue de leur homologation.
Services d'appui et d'entretien pour 2 790 comptes de messagerie électronique	2 950	Comptes de messagerie électronique desservis. La création de la cellule d'opérations civilo-militaire et la reconfiguration de la force militaire ont nécessité la création de comptes supplémentaires.
Services médicaux		
Exploitation et gestion d'un centre de consultation de niveau I+, de 20 centres de consultation de niveau I et de 2 hôpitaux de niveau II au sein de 2 quartiers généraux de région		Exploitation et gestion de :
	1	Centre de consultation de niveau I+ à Abidjan
	22	Centres de consultation de niveau I dans les régions
	2	Hôpitaux de niveau II à Daloa et Bouaké
Gestion de dispositifs pour les évacuations terrestres et aériennes à l'échelle de la mission pour tous les emplacements, y compris 4 hôpitaux de niveau III à Abidjan et les hôpitaux de niveau IV/V au Ghana (à Accra), en Afrique du Sud (à Johannesburg et Pretoria) et au Maroc (à Casablanca)	Oui	Gestion de dispositifs pour les évacuations terrestres et aériennes à l'échelle de la mission pour tous les emplacements, y compris 4 hôpitaux de niveau III à Abidjan, 2 hôpitaux de niveau IV en Afrique du Sud (à Pretoria et Johannesburg) et 1 hôpital de niveau IV à Accra. Aucun contrat n'a été établi avec l'hôpital marocain de Casablanca.
Exploitation et gestion d'installations offrant, en rapport avec le VIH, des services confidentiels de dépistage volontaire et d'accompagnement psychologique à l'ensemble du personnel de l'ONUCI, en collaboration avec le Groupe du VIH/sida	Oui	Prestation de services confidentiels de dépistage volontaire du VIH et d'accompagnement psychologique : administration de tests à 849 membres du personnel de la mission et Formation de 14 personnes comme conseillers adjoints en matière de VIH/sida

Programme de sensibilisation au VIH, notamment par la transmission de l'information entre collègues, et services confidentiels de dépistage volontaire et d'accompagnement psychologique à l'intention de tout le personnel de l'Opération	Oui	Formation de 196 membres du personnel chargés de sensibiliser leurs collègues
Sécurité		
Contrôle et supervision des accès sur tous les sites de l'ONUCI, dans l'ensemble des zones d'opérations, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, afin d'assurer la sécurité de l'ensemble du personnel et des installations des Nations Unies	Oui	Tous les sites de l'ONUCI étaient gardés 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 par des vigiles extérieurs à l'Opération. À l'état-major de l'Opération et dans d'autres lieux sensibles, des membres de la force de maintien de la paix des Nations Unies prêtaient main forte à ces vigiles.
Protection rapprochée, 24 heures sur 24, des responsables de l'ONUCI et des personnalités de passage	Oui	Prestation d'une protection rapprochée, 24 heures sur 24, pour 3 hauts responsables de l'ONUCI et de services pour la sécurité des personnalités de passage en Côte d'Ivoire
Formation des agents de sécurité aux techniques de combat à mains nues, au maniement des armes à feu, aux méthodes et techniques de protection rapprochée et aux technique d'investigation, ainsi que dans des domaines connexes, afin de garantir la continuité de services de sécurité assurés par des professionnels	Oui	Formation de 24 agents de sécurité de juillet 2010 à juin 2011, portant sur divers sujets tels que les techniques de combat à mains nues, le maniement des armes à feu, les secours médicaux, les habilitations au port d'une arme à feu et leur renouvellement, l'équipe d'intervention en cas de problèmes d'insécurité les équipements de détection et de contrôle et d'autres types de formation
Organisation de séances de formation à la sécurité pour tous les coordonnateurs de région et de secteur, organisation d'au moins 2 opérations de regroupement du personnel avant le 30 novembre 2010; application du Système intégré des contrôles de sécurité et du suivi des déplacements à l'intention de tous les membres du personnel qui voyagent à l'intérieur du pays	Non	Aucune séance de formation à la sécurité n'a été organisée pour les coordonnateurs en raison de la crise postélectorale. 2 exercices portant notamment sur l'évacuation et la réinstallation du personnel ont été organisés à l'échelle de la mission avant l'élection présidentielle d'octobre 2010.
Application intégrale des normes minimales de sécurité opérationnelle dans tous les sites de l'ONU maintenus après les élections	Oui	Application intégrale des normes minimales de sécurité opérationnelle. Tous les sites de l'ONU ont été inspectés et des enquêtes réalisées sur les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile.
Réalisation d'enquêtes sur les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile pour tout le personnel civil recruté sur le plan international (y compris celui des institutions spécialisées), les Volontaires des Nations Unies, la Police des Nations Unies, les observateurs militaires et les officiers d'état-major toujours en poste après les élections	Oui	Réalisation d'enquêtes sur les normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile pour le personnel recruté sur le plan international, les Volontaires des Nations Unies, les membres de la Police des Nations Unies, les observateurs militaires des Nations Unies et les officiers d'état-major dans tous les secteurs.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011)

Catégorie de dépenses	*Montant alloué*[a] *(1)*	*Dépenses (2)*	*Écart*	
			Montant (3) = (1) – (2)	*Pourcentage (4) = (3)/(1)*
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	9 756,9	9 903,7	(146,8)	(1,5)
Contingents	208 698,6	195 679,1	13 019,5	6,2
Police des Nations Unies	20 054,2	18 214,8	1 839,4	9,2
Unités de police constituées	24 804,1	20 639,2	4 164,9	16,8
Total partiel	**263 313,8**	**244 436,8**	**18 877,0**	**7,2**
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	69 510,7	71 453,1	(1 942,4)	(2,8)
Personnel recruté sur le plan national	21 803,6	22 458,0	(654,4)	(3,0)
Volontaires des Nations Unies	13 509,3	11 761,5	1 747,8	12,9
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	5 457,5	4 038,7	1 418,8	26,0
Total partiel	**110 281,1**	**109 711,3**	**569,8**	**0,5**
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	607,2	242,7	364,5	60,0
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	242,4	321,1	(78,7)	(32,5)
Voyages	5 277,6	6 074,9	(797,3)	(15,1)
Installations et infrastructures	63 635,5	65 868,2	(2 232,7)	(3,5)
Transports terrestres	14 637,4	11 780,4	2 857,0	19,5
Transports aériens	67 332,9	66 145,8	1 187,1	1,8
Transports maritimes ou fluviaux	19,0	1,1	17,9	94,2
Communications	16 702,3	16 282,9	419,4	2,5
Informatique	4 885,3	4 651,4	233,9	4,8
Santé	7 383,9	7 158,7	225,2	3,0
Matériel spécial	3 843,2	3 616,0	227,2	5,9
Fournitures, services et matériel divers	11 173,9	14 193,5	(3 019,6)	(27,0)
Projets à effet rapide	1 000,0	998,1	1,9	0,2
Total partiel	**196 740,6**	**197 334,8**	**(594,2)**	**(0,3)**
Total brut	**570 335,5**	**551 482,9**	**18 852,6**	**3,3**
Recettes provenant des contributions du personnel	10 822,9	11 243,8	(420,9)	(3,9)
Total net	**559 512,6**	**540 239,1**	**19 273,5**	**3,4**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**570 335,5**	**551 482,9**	**18 852,6**	**3,3**

[a] Inclut l'autorisation d'engagement d'un montant de 85 257 300 dollars des États-Unis accordée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Répartition initiale du montant approuvé*	*Montants réaffectés*	*Répartition révisée*
I. Militaires et personnel de police	263 313,8	(10 785,9)	252 527,9
II. Personnel civil	110 281,1	4 160,3	114 441,4
III. Dépenses opérationnelles	196 740,6	6 625,6	203 366,2
Total	**570 335,5**	**–**	**570 335,5**
Pourcentage de réaffectations			**1,9**

42. Les réaffectations de fonds s'expliquent essentiellement par des dépenses supplémentaires au titre du personnel recruté sur le plan international et sur le plan national, et aussi par l'augmentation des besoins dans la catégorie des dépenses opérationnelles, liée à l'accroissement de la consommation de carburant destiné aux groupes électrogènes, à la construction de nouveaux camps pour les troupes supplémentaires, à de nouvelles acquisitions de matériel et de fournitures pour la défense des périmètres, ainsi qu'à l'expédition par voie maritime, non prévue dans le budget, de préfabriqués fournis par l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) en vue de l'établissement de nouveaux camps dans la zone de mission. La sous-utilisation des crédits inscrits à la rubrique des militaires et du personnel de police résulte du déploiement différé de contingents et d'unités de police constituées supplémentaires.

C. Évolution des dépenses mensuelles

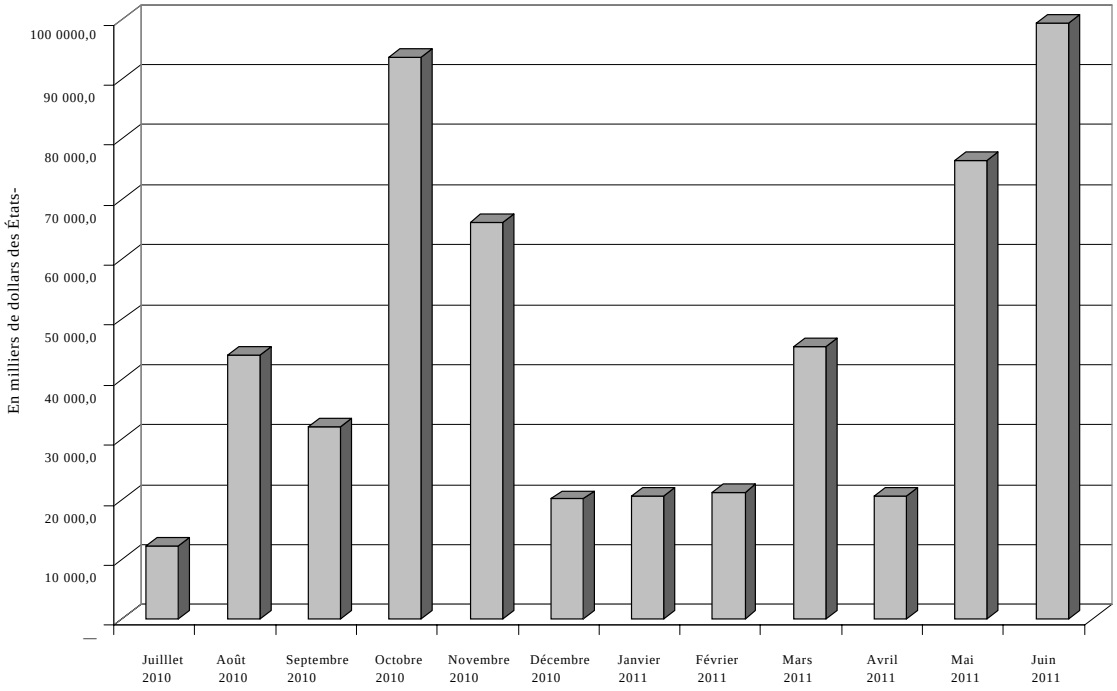

43. Le pic de dépenses enregistré en août 2010 est lié aux versements effectués pour la location et l'exploitation d'hélicoptères et d'avions. Ceux des mois d'octobre et novembre 2010 et de mars, mai et juin 2011 s'expliquent essentiellement par l'enregistrement des versements et décaissements destinés à rembourser aux gouvernements fournissant des contingents les sommes correspondant aux services rendus et à la fourniture du matériel majeur et du soutien logistique autonome des contingents et des unités de police constituées. En outre, ont été enregistrés à ce moment les versements et décaissements de la fin d'année, y compris ceux effectués pour le carburant aviation et le carburant destiné aux groupes électrogènes, ce qui explique le pic de dépenses du mois de juin 2011.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant*
Intérêts créditeurs	1 707,8
Recettes diverses ou accessoires	474,1
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	5 450,5
Total	**7 632,4**

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Dépenses*
Matériel majeur	
Contingents	38 038,6
Unités de police constituées	5 069,8
Total partiel	**43 108,4**
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	16 810,0
Communications	7 702,4
Santé	4 980,1
Matériel spécial	3 616,0
Total partiel	**33 108,5**
Total	**76 216,9**

Facteurs approuvés pour la Mission	*Pourcentage*	*Date d'entrée en vigueur*	*Date du dernier examen*
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,8	4 avril 2004	10 février 2006
Usage opérationnel intensif	1,9	4 avril 2004	10 février 2006
Acte d'hostilité ou abandon forcé	1,5	4 avril 2004	10 février 2006
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0-4,25		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Valeur réelle*
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces[a]	698,1
Contributions volontaires en nature	–
Total	**698,1**

[a] Y compris les installations mises à disposition par des gouvernements.

IV. Analyse des écarts[1]

		Écart
Observateurs militaires	(146,8)	(1,5 %)

44. Le dépassement de crédits est essentiellement imputable à l'augmentation des dépenses liées au versement de l'indemnité de subsistance, libellée en francs CFA, mais payable en dollars des États-Unis. Le taux de change moyen pendant la période considérée était de 486,1 francs CFA pour 1 dollar des États-Unis, contre un taux de 499,2 francs pour un dollar prévu dans le budget, soit une différence de 2,6 %.

45. Ce dépassement global des crédits a été en partie compensé par la diminution du nombre et du coût des relèves 178 relèves pour un coût moyen de 3 840 dollars des États-Unis, contre les 200 relèves à un coût moyen de 4 830 dollars prévues dans le budget). À cela s'ajoute le fait qu'il n'y a eu aucune indemnisation en cas de décès ou d'invalidité à verser durant la période considérée.

		Écart
Contingents	13 019,5	6,2 %

46. La sous-utilisation des crédits inscrits à cette rubrique résulte essentiellement du déploiement différé de contingents supplémentaires, ce qui a entraîné une baisse des dépenses de remboursement des frais liés aux troupes et au matériel appartenant aux contingents, de la diminution des coûts de voyage pour le déploiement de troupes et de celle des frais de transport du matériel appartenant aux contingents.

		Écart
Police des Nations Unies	1 839,4	9,2 %

47. La sous-utilisation des crédits est pour l'essentiel imputable à la diminution du nombre et du coût des relèves (308 relèves pour un coût moyen de 1 300 dollars des États-Unis, contre 410 pour un coût moyen de 4 400 dollars prévues dans le budget). En outre, l'indemnité d'évacuation versée aux policiers des Nations Unies, d'un montant total de 515 000 dollars des États-Unis, a été enregistrée par erreur sous la rubrique des dépenses communes de personnel pour le personnel recruté sur le plan international.

		Écart
Unités de police constituées	4 164,9	16,8 %

48. La sous-utilisation est essentiellement due au déploiement différé du personnel de police, qui a entraîné une baisse des dépenses de remboursement afférentes aux unités de police constituées et au matériel appartenant aux contingents, à la diminution des coûts de voyage pour le déploiement de ces unités et à celle des frais de transport du matériel appartenant aux contingents. Par ailleurs, le coût de ce

[1] Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent au moins ± 5 % ou 100 000 dollars.

dernier a été réduit grâce à l'utilisation d'un avion de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) au lieu d'un avion affrété exprès, ce qui a réduit les frais de déploiement et de retrait.

	Écart	
Personnel recruté sur le plan international	(1 942,4)	(2,8 %)

49. Le dépassement des crédits est pour l'essentiel imputable au versement de l'indemnité d'évacuation, d'un montant total de 2,3 millions de dollars des États-Unis, à 191 Volontaires et 63 policiers des Nations Unies, ainsi qu'à 9 membres du personnel fourni par des gouvernements, versement enregistré par erreur sous la rubrique des dépenses communes de personnel pour le personnel recruté sur le plan international au lieu de l'être dans leurs catégories de dépenses respectives.

50. Le dépassement global a été en partie compensé par la diminution des dépenses liées au versement de la prime de risque, dans la mesure où moins de personnel a été envoyé sur des lieux d'affectation dangereux entre juillet et novembre 2010.

	Écart	
Personnel recruté sur le plan national	(654,4)	(3,0 %)

51. Le dépassement des crédits prévus provient essentiellement du fait que les taux de vacance de postes dans les catégories des administrateurs et des agents des services généraux recrutés sur le plan national ont été inférieurs aux prévisions : 15,7 % en ce qui concerne les administrateurs et 5,5 % pour les agents des services généraux, contre des taux de 20 % et 10 %, respectivement, prévus dans le budget; le dépassement tient également au fait que les dépenses liées aux salaires et aux dépenses communes de personnel ont été supérieures aux prévisions. Le taux moyen de déploiement mensuel a été de 731 membres du personnel recruté sur le plan national (75 administrateurs et 656 agents des services généraux), alors que les prévisions envisageaient un taux moyen de 696 membres de ce type de personnel (71 administrateurs et 625 agents des services généraux) après l'application des taux de vacance escomptés.

52. L'augmentation globale des besoins a été en partie compensée par la diminution des dépenses liées au versement de la prime de risque, dans la mesure où moins de personnel a été envoyé sur des lieux d'affectation dangereux entre juillet et novembre 2010, de même que moins de personnel a été mobilisé pendant la crise postélectorale en mars et en avril 2011.

	Écart	
Volontaires des Nations Unies	1 747,8	12,9 %

53. La sous-utilisation des crédits inscrits à cette rubrique est due au fait que l'indemnité d'évacuation versée à 191 Volontaires des Nations Unies, d'un montant total de 1,7 million de dollars des États-Unis, a été enregistrée par erreur sous la

rubrique des dépenses communes de personnel pour le personnel recruté sur le plan international.

		Écart
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 418,8	26,0 %

54. La sous-utilisation des crédits est essentiellement imputable au taux moyen de vacance de postes de 22,2 % constaté dans la catégorie du personnel recruté sur le plan international, alors que les prévisions envisageaient l'occupation de la totalité des emplois dans la catégorie du personnel temporaire. Le taux moyen de déploiement mensuel a été de 21 membres du personnel recruté sur le plan international, contre 27 prévus, en tenant compte du déploiement progressif envisagé. Le recrutement de 12 agents dans la catégorie du personnel temporaire recruté sur le plan international destinés à aider à la reconfiguration des lignes de ravitaillement et de transit, approuvé pour les quatre derniers mois de la période considérée, n'a pas pu être finalisé avant la fin de cette période.

		Écart
Personnel fourni par des gouvernements	364,5	60,0 %

55. La sous-utilisation des crédits provient essentiellement du fait que le recrutement complémentaire de huit agents des douanes détachés, approuvé par la résolution 1933 (2010) du Conseil de sécurité, a été différé à cause de la crise postélectorale. En outre, l'indemnité d'évacuation, d'un montant total de 105 000 dollars des États-Unis, a été enregistrée par erreur sous la rubrique des dépenses communes de personnel pour le personnel recruté sur le plan international et le versement de l'indemnité de subsistance a été suspendu pendant la période d'évacuation, entre janvier et avril 2011.

		Écart
Consultants	(78,7)	(32,5 %)

56. Le dépassement des crédits est essentiellement lié au fait que des services de consultants non prévus dans le budget ont été jugés nécessaires pour que l'Opération puisse s'acquitter de son mandat. Il s'agissait de : a) fournir des conseils et une expertise dans le cadre du processus de vérification des élections présidentielles; b) apporter une assistance concrète au Représentant spécial du Secrétaire général pendant les élections et immédiatement après, entre octobre 2010 et janvier 2011; et c) former, contrôler et guider les officiers militaires de l'ONUCI chargés de réaliser les inspections dans le cadre de l'embargo sur les armes et d'assurer la liaison avec le Groupe d'experts.

57. L'augmentation globale des besoins a été partiellement compensée par l'annulation du recrutement de consultants en formation et de professeurs de langues, à cause de la crise postélectorale.

		Écart
Voyages	(797,3)	(15,1 %)

58. Le dépassement des crédits est essentiellement imputable à des voyages dans la zone de mission non prévus dans le budget, effectués dans le cadre de la construction de camps à Anyama et à Akouédo et du démantèlement de matériel de génie dans six camps n'étant plus occupés à Odienné, Toulépleu, Boundiali, Ferkessedougou, Bouna et Dabakala. En outre, après la crise postélectorale, des voyages ont été effectués pour mener des campagnes de sensibilisation aux droits de l'homme, à la protection de l'enfance et au VIH/sida et pour permettre aux membres de la mission d'assister à des réunions de coordination sur la question de l'état de droit. Par ailleurs, des voyages supplémentaires ont été entrepris dans le cadre de consultations militaires et d'évaluations de la planification de la mission.

	Écart	
Installations et infrastructures	(2 232,7)	(3,5 %)

59. Plusieurs facteurs essentiels expliquent le dépassement des crédits : a) la consommation de carburant pour alimenter les groupes électrogènes a été plus importante que prévue (4,6 millions de litres contre les 3,1 prévus dans le budget), à cause des fréquentes coupures d'électricité dans la zone de mission; b) de nouveaux camps destinés aux troupes supplémentaires et un héliport ont dû être construits, ce qui n'était pas prévu dans le budget; c) à cause de la crise postélectorale, il a fallu acquérir du matériel supplémentaire, notamment des réservoirs souples pour stocker le carburant et des citernes pour constituer des réserves de secours, du matériel de purification de l'eau, du matériel divers pour améliorer les conditions de vie des troupes réinstallées dans de nouveaux camps et des fournitures pour la défense des périmètres qui ont servi à construire des installations mieux sécurisées au Golf Hotel, la base logistique de l'Opération à Bouaké, et dans les quartiers généraux provisoires situés à Abidjan, ainsi qu'un camp de transit et d'hébergement.

60. Ce dépassement global a été partiellement compensé par : a) des frais mensuels de location inférieurs à ceux prévus dans le budget et une durée de location plus courte que prévu (3 mois au lieu de 5) pour le camp d'Anyama; l'hébergement provisoire de troupes dans des installations mises à disposition gratuitement par des gouvernements et des frais réels de location pour un camp de transit et d'hébergement, payables en francs CFA, inférieurs à ceux prévus, à cause des fluctuations du taux de change du franc CFA face au dollar des États-Unis; b) l'annulation de l'acquisition prévue d'installations préfabriquées, ce besoin ayant été comblé par le transfert de préfabriqués de la MINUAD et de la MINURCAT; et c) la réduction des dépenses engagées au titre du soutien logistique autonome, à cause du déploiement différé de troupes.

	Écart	
Transports terrestres	2 857,0	19,5 %

61. La sous-utilisation des crédits s'explique par : a) une consommation de carburant inférieure à celle prévue, 4,8 millions de litres contre les 10,1 prévus, conséquence de la limitation des déplacements imposée aux véhicules des Nations Unies pendant la crise postélectorale et du déploiement différé des troupes; b) la baisse des frais liés à la location de véhicules, les services de location n'ayant plus

été nécessaires à compter d'avril 2011, grâce à la reprise normale des activités de la flotte de véhicules de l'ONUCI après la crise postélectorale.

62. Cette réduction globale des besoins a été en partie contrebalancée par l'acquisition de 126 véhicules d'usage général destinés au transport de passagers et de matériel afin de remplacer ceux comptabilisés en pertes.

		Écart
Transports aériens	1 187,1	1,8 %

63. La sous-utilisation résulte essentiellement de la diminution des dépenses liées à la location et à l'exploitation d'hélicoptères, certains d'entre eux ayant été cloués au sol pendant la crise postélectorale; à cela s'ajoute le fait qu'un hélicoptère était hors d'usage pour cause de maintenance hors de la zone de mission depuis avril 2011. La dotation prévoyait un total de 18 hélicoptères, dont 10 supplémentaires incluant 3 hélicoptères équipés d'armes militaires, 2 hélicoptères militaires de manœuvre provisoirement transférés depuis la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), 2 hélicoptères commerciaux destinés à appuyer le processus électoral et à apporter un soutien logistique pendant la crise postélectorale et 3 hélicoptères militaires nécessaires dans le cadre de la reconfiguration des forces.

64. Cette réduction globale des besoins a été en partie contrebalancée par : a) l'augmentation du prix du carburant aviation (1,27 dollar des États-Unis le litre, contre un coût de 0,95 dollar prévu dans le budget) et les rotations aériennes supplémentaires rendues nécessaires par la réinstallation du personnel; et b) les dépenses afférentes à l'utilisation de trois avions supplémentaires, provisoirement mis à disposition par une autre mission.

		Écart
Transports maritimes ou fluviaux	17,9	94,2 %

65. La sous-utilisation des crédits est liée à l'exploitation réduite de deux navires à cause de la limitation des déplacements imposée au personnel des Nations Unies pendant la crise postélectorale et au fait que les dépenses de carburant ont été comptabilisées dans la catégorie de dépenses des transports terrestres.

		Écart
Communications	419,4	2,5 %

66. La sous-utilisation des crédits inscrits à cette rubrique a plusieurs explications essentielles : a) le nombre d'acquisitions de matériel de communication a été moins important que prévu, du matériel ayant été envoyé par la MINURCAT; b) le nombre de demandes de réparation a lui aussi été moindre; et c) les dépenses au titre du soutien logistique autonome ont été inférieures à celles prévues du fait du déploiement différé des troupes.

67. Cette sous-utilisation a été en partie annulée par le fait que les dépenses engagées en mai et juin 2011 au titre du matériel et des services d'information pour promouvoir la paix et la réconciliation et mener des campagnes de sensibilisation à travers tout le pays ont été plus importantes que prévues. Ces dépenses ont compris

l'impression de plus de 12 000 affiches et la location de panneaux d'affichage, ainsi que 45 activités de sensibilisation à la paix et à la réconciliation.

		Écart
Informatique	233,9	4,8 %

68. La sous-utilisation des crédits inscrits à cette rubrique tient essentiellement au fait que les acquisitions de pièces de rechange pour le matériel informatique ont été moins importantes que prévu, dans la mesure où ces pièces étaient disponibles dans les stocks existants.

		Écart
Santé	225,2	3,0 %

69. La sous-utilisation des crédits est principalement liée à la réduction des achats de fournitures médicales, conséquence des difficultés rencontrées par le secteur pharmaceutique pour approvisionner les laboratoires en médicaments et matériel à cause de la crise postélectorale. Les besoins en fournitures médicales ont été satisfaits grâce aux réserves disponibles dans les stocks.

70. Cette sous-utilisation a été en partie annulée par les frais liés aux évacuations médicales par voie aérienne (qui ont concerné 72 membres du personnel, contre 33 évacuations prévues dans le budget).

		Écart
Matériel spécial	227,2	5,9 %

71. La sous-utilisation des crédits est liée au fait que le déploiement de contingents supplémentaires a été différé, ce qui a réduit les coûts au titre du soutien logistique autonome.

		Écart
Fournitures, services et matériel divers	(3 019,6)	(27,0 %)

72. Le dépassement des crédits inscrits sous cette rubrique est imputable à trois facteurs essentiels : a) des frais de transport non prévus dans le budget, pour les bâtiments préfabriqués transférés depuis la MINUAD et la MINURCAT pour permettre l'établissement de nouveaux camps dans la zone de mission; b) des pertes liées au taux de change à cause des fluctuations du taux de change du dollar des États-Unis; et c) l'acquisition de camions à plate-forme métallique destinés à être utilisés dans les entrepôts, ainsi que de manches à air pour les aéroports.

73. Le dépassement global des crédits a été en partie compensé par la sous-utilisation des stocks constitués pour le programme de DDR visant à faciliter la réinsertion d'ex-membres de groupes armés, de jeunes à risque et d'ex-combattants et membres de milices, le programme ayant été suspendu à cause de la crise postélectorale pendant laquelle on a assisté à la remobilisation des supposés bénéficiaires de cette initiative.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

74. **En ce qui concerne le financement de l'ONUCI, il conviendrait que l'Assemblée générale :**

a) Ouvre un crédit de 66 404 700 dollars des États-Unis pour l'exercice allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011, venant s'ajouter au montant de 485 078 200 dollars déjà autorisé au titre du fonctionnement de l'Opération aux termes de sa résolution 64/273, pour un total de 551 482 900 dollars, égal aux dépenses de l'exercice;

b) En tenant compte du montant de 485 078 200 dollars déjà mis en recouvrement auprès des États Membres aux termes de sa résolution 64/273, décide d'utiliser une somme provenant des autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2011 d'un montant total de 7 632 400 dollars, correspondant aux intérêts créditeurs (1 707 800 dollars), aux recettes diverses ou accessoires (474 100 dollars) et à l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (5 450 500 dollars), pour réduire le déficit des contributions mises en recouvrement pour cet exercice;

c) Mettre en recouvrement le montant additionnel de 58 772 300 dollars, correspondant à la différence entre l'augmentation des crédits (66 404 700 dollars) et les autres recettes (7 632 400 dollars) pour l'exercice clos le 30 juin 2011.